

26 ÉQUIPES
DONT 4 ÉTRANGÈRES
ET 6 BRETONNES

156 COUREURS
AU DÉPART

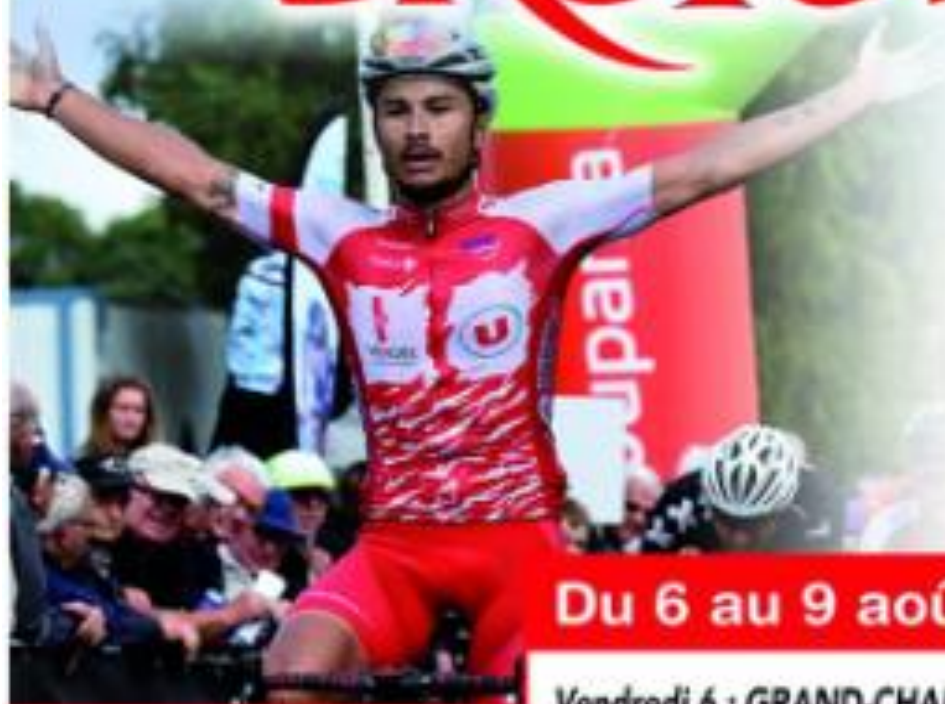
La course
«Elite Nationale»
à étapes

L'ESTIVOALE BRETONNE



Partenaire de la

PLB
MUCO
A fond pour la vie !



Du 6 au 9 août 2021

Vendredi 6 : GRAND-CHAMP - GRAND-CHAMP

Samedi 7 : SCRIGNAC - POULLAOUEN

Dimanche 8 : GUERLESQUIN - PLOUIGNEAU (Le Ponthou)

Lundi 9 : LOUDÉAC - LOUDÉAC

Le Télégramme



LIVRE DE ROUTE

PRESENTATION



L'Estivale Bretonne, épreuve par étapes Elite 2.12.1, est organisée par l'association « L'Estivale Bretonne » qui regroupe les organisateurs des 4 étapes.

Coordination

Présidente : Nicole Tanguy 5 Rue Laennec 29246 POULLAOUEN Tel. 07.88.83.35.08

Organisateur, responsable sportif : Patrick JEGOU, 14 Rue de Bellevue. 22340 TREBRIVAN. TEL. 02.96.36.64.84 / 06.76.12.23.68 patrick.patricia.jegou@gmail.com

Organisations

1. Comité d'organisation de l'étape de Grand-Champs : Référénte : Dominique Le Meur 06.74.12.85.79 - Responsable Technique : Mickaël Le Bellego : 06.26.65.35.61

2. Comité d'organisation du « Grand Prix de la Mine » à Poullaouen: Co-présidents Joël Lesénéchal 06.76.71.28.57 et Yvon Lossouarn 06.08.30.23.36

3. Comité d'organisation du « Circuit du Viaduc » à Plouigneau Président Jean Paul Minec 06.15.03.92.75 / Gaby Menou 06.74.19.56.32

4. Vélo Club du Pays de Loudéac : Référénts : Gilbert Besnard 06.75.02.26.97 / Edmond Le Bihan 06.86.30.10.50 / Yvon Harnois 06.28.36.69.18

La course cycliste nationale « L'Estivale bretonne », née il y a six ans du rapprochement des organisations de Scrignac-Poullaouen et du Ponthou, était alors gérée séparément par les deux comités. Le fait de passer à quatre étapes a exigé la constitution d'une association qui se charge désormais des hébergements (équipes, officiels, etc.), droits FFC, classements général et annexes, achat des maillots, corps arbitral, sonorisation des circuits, installation des podiums, vidéo-photo-finish, équipement des podiums et de la caravane en radios, sécurité (avec peloton de motards), animation (dont speakers), etc. Elle est financée par des aides de partenaires publics et privés et les quatre organisateurs d'étapes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (26 membres)

Un conseil d'administration, comprenant 26 personnes, a été mis en place, à Poullaouen,

Présidente et Trésorière : Nicole Tanguy

Vice-présidents : Jean Yves Le Menn, Dominique Le Meur, Joël Lesénéchal, Yvon Lossouarn, Jean Paul Minec, Edmond Le Bihan

Trésorier Adjoint : Gilbert Besnard

Secrétaire général : Patrick Jégou

Membres : Yves Bleunven, Christophe Boudrot, Serge Corbel, Marie-Pierre Harnois, Yvon Harnois, Michel Herry, Patricia Jégou, Jean Yves Lancien, Mickaël Le Bellego, Henri Le Corre, Joël Leleux, Prosper Le Magadou, Eric Le scanff, Jacky Madec, Jean Yves Mahoudo, Gabriel Menou, Jacques Provost

Les quatre courses, du vendredi 6 au lundi 9 août 2021, passeront, dans l'ordre, par Grand-Champ, Scrignac-Poullaouën, Guerlesquin-Plouigneau, et Loudéac.

MOT DE LA PRESIDENTE



L'année 2020 aura été compliquée pour nous tous et annuler une épreuve cycliste comme « l'Estivale Bretonne » n'est jamais chose facile pour des organisateurs. Contenir sa déception, gérer les formalités administratives... tout vous tombe dessus en un temps record après y avoir passé des mois de préparation en amont. Malgré tout je pense que nous avons pris une sage décision dans ce contexte de pandémie. Il était nécessaire de préserver la santé de tous (organisateur, coureurs, bénévoles...). C'est avec grand plaisir que je vous annonce que l'édition 2021 se tiendra du 6 au 9 août 2021 sur 3 départements dans nos villes étapes Grand-Champ, Scrignac-Poullaouen, Guerlesquin-Plouigneau et Loudéac. Le plateau sera encore exceptionnel. Que du bonheur pour les amateurs de vélo ! Je tiens à remercier Patrick Jégou pour le travail accompli. Il œuvre toute l'année, contacte les directeurs sportifs et sélectionne les meilleures équipes françaises et étrangères. Il est la pièce maîtresse de cette organisation.

Mes remerciements vont aussi aux municipalités de chaque ville étape qui nous font confiance, à nos partenaires publics et privés pour leur contribution financière ainsi qu'aux équipes qui répondent favorablement.

Mon dernier mot sera pour les bénévoles de chaque étape « Sans vous rien ne serait possible » Merci.

Au plaisir des se retrouver pour cette 5^e édition.

ORGANIGRAMME

DIRECTION



Nicole Tanguy
(présidente)
Administration / Finances



Patrick Jégou
(organisateur-coordonateur)
Promotion / guide technique / équipes

ORGANISATEURS DES ETAPES



Dominique Le Meur
Grand-Champ



Mickaël Le Bellego
Grand-Champ



Joël Lesénéchal
Signac



Yvon Lossouarn
Poullaouen



Jean Yves Le Menn
Guerlesquin



Jean Paul Minec
Plouigneau



Gilbert Besnard
Loudéac

PROMOTION – LIGNE D'ARRIVEE - PROTOCOLE



Michel Herry
Coordinateur



Jean Yves Lancien
Véhicule 1



Yvon Harnois
Véhicule 2



Samuel Tocqué
Véhicule 3



Patricia Jégou
Protocole - PLB Muco

COMMISSIONS



Edmond Le Bihan
Dossiers
Signaleurs



Serge Corbel
Caravane
Chauffeurs / Itinéraires



Joël Leleux
Informatique



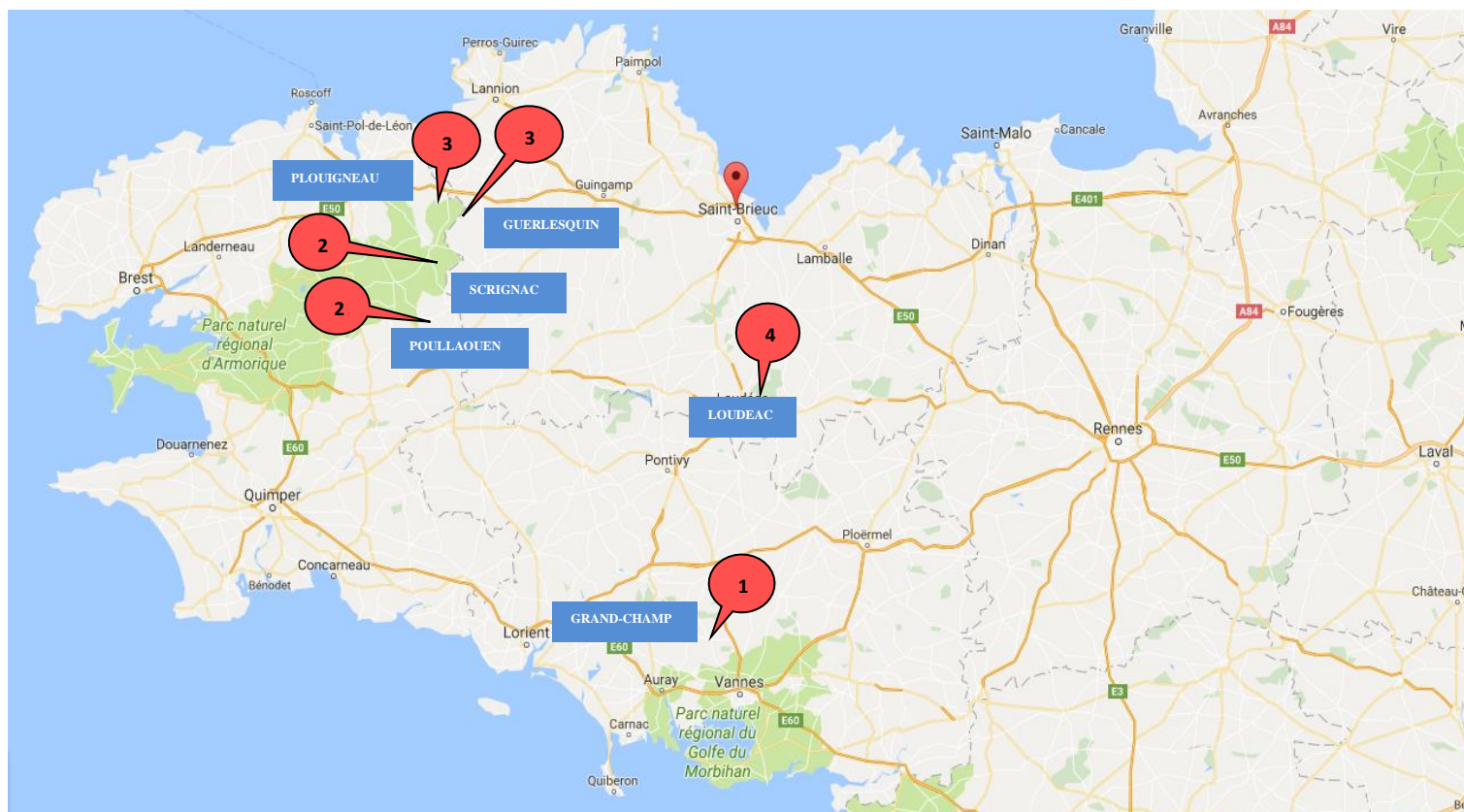
Prosper Le Magadou
Hébergement



Rémy Thépault
Hébergement

PARCOURS

Kilométrage total : 540,3 kms



ETAPES

Date	Etape	Départ	Arrivée	KM
Vendredi 6 Août 2021	1ère	GRAND-CHAMP	GRAND-CHAMP	131,1 Km
Samedi 7 Août 2021	2ème	SCRIGNAC	POULLAOUEN	137,2 Km
Dimanche 8 Août 2021	3ème	GUERLESQUIN	PLOUGNEAU	136,5 Km
Lundi 9 Août 2021	4ème	LOUDEAC	LOUDEAC	135,5 Km

OFFICIELS

ORGANISATION

Présidente :	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
Organisateur :	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
Vice-présidents :	Dominique Le Meur	06.74.12.85.79
	Jean Paul Minec	06.15.03.92.75
	Yvon Lossouarn	06.08.30.23.36
	Edmond Le Bihan	06.86.30.10.50
	Jean Yves Le Menn	06.83.09.12.77
	Joël Lesénéchal	06.76.71.28.37
Trésoriers :	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
	Gilbert Besnard	06.75.02.26.97
Secrétaire :	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
Hébergement :	Prosper Le Magadou	06.80.51.93.88
	Rémy Thépaült	07.81.47.37.39
Informatique :	Joël Leleux	06.82.85.59.10
	Yanick Lefebvre	06.71.76.15.63
Programmes :	Nicole Tanguy	07.88.83.35.08
	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
	Gilbert Besnard	06.75.02.26.97
	Jean Paul Minec	06.15.03.92.75
Dossiers-course :	Edmond Le Bihan	06.86.30.10.50
Guide Technique :	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
	Mickaël Rouzière	

CONTRÔLE TECHNIQUE

VC Pays de Loudéac : Président Patrice Etienne
Avec le concours de l'EC Rostrenoise VS Scaërois et l'UC Briochine.

ORGANISATION TECHNIQUE

Ligne d'arrivée :	Yvon Harnois	06.28.36.69.18
	Samuel Tocqué	06.89.71.23.92
Installation ligne d'arrivée :	Michel Herry	06.60.90.13.63
Podium protocolaire :	Patricia Jégou	06.38.71.80.72
Protection Environnement :	Yvon Lossouarn	06.08.30.23.36
Dépannage neutre 1 :	VCP LOUDEAC	
Dépannage neutre 2 :	UC BRIOCHINE	
Dépannage neutre 3 :	VS SCAEROIS	
Radio Tour :	Philippe Le Maire	06.59.33.41.54
Responsables des véhicules :	Serge Corbel	06.07.01.96.03
Moto-info :	Jean-Yvon Bouchevaro	06.40.45.26.07
Ardoisière :	Solène Le Méhauté	06.88.76.57.46
Escorteurs :	EC ROSTRENEN	

LOGISTIQUE

Photo-finish : Flandre-Finish :	Antoine Coulombel	06.28.03.36.09
Fourgon-promo 1 :	Michel Herry	06.60.90.13.63
Fourgon-promo 2 :	Yvon Harnois	06.28.36.69.18
Fourgon-promo 3 :	Samuel Tocqué	06.89.71.23.92

SERVICE MEDICAL

Etape 1 :	Docteur Philippon	06.81.69.93.70
	Protection civile de Plemet	06.61.02.22.10
Etape 2 :	Docteur Le Coidic	02.98.93.52.87
	Protection civile de Plemet	06.61.02.22.10
Etape 3 :	Docteur Le Bars	02.96.70.04.59
	Protection civile de Plemet	06.61.02.22.10
Etape 4 :	Docteur Le Bars	02.96.70.04.59
	Protection civile de Plemet	06.61.02.22.10

Véhicule assistance premiers soins : Aurélie Plusquellec 06.85.64.59.00

SECURITE

14 Motards de la « FAM'S B »
Responsable : Jean-Yvon Bouchevaro 06.40.45.26.07

ANIMATION

Speakers :	Eric Le Balch	06.81.74.22.31
	Damien Martin	06.89.43.92.55
	Philippe Le Maire	06.59.33.41.54
	Jean Yves Le Porho	06.63.53.56.89
	Antoine Michelin	07.50.90.25.41

SITE INTERNET – festivalebretonne.com ET RESEAUX SOCIAUX

Responsable : Nicole Tanguy 07.88.83.35.08

« UN MAILLOT POUR LA MUCO » : partenariat PLB-MUCOVICIDOSE

Patricia Jégou - Jean Yves Le Porho

COLLEGE DES ARBITRES

Président du jury :	Ludovic JOUAN	07.66.09.04.66
Arbitre 1 :	Damien QUILLIVIC	
Arbitre 2 :	Yanick LEFEBVRE	
Juge à l'arrivée :		
Chronométrateur 1 :	Régine LE TRAOU	
Chronométrateur 2 :	Alain LE HIR	
Arbitre moto 1 :	Quentin PICOUAYS	
Arbitre moto 2 :	Amélie LORIC	
Arbitre balai :	E1 : Jean Jacques LEMETAYER (Arbitre National) E2 : Jean Claude MOREAU (Arbitre Club) E3 : Jean Claude MOREAU (Arbitre Club) E4 : Jean Jacques LEMETAYER (Arbitre National)	

CHAUFFEURS

Rôle	Chauffeur	Téléphone	N° Licence	Passager
Voiture Ouvreuse	Jacques PROVOST	06 85 51 92 16	43290480931	Pierre THOMAS Antoine MICHELIN
Voiture Invités 1	Michel LE CLECH	06 89 42 40 21	43224240006	Presse + Invités
Voiture Invités 2	Michel QUEUDET	06 66 53 51 36	43224240148	
Voiture Invités 3	Olivier BOUNIOU	06 13 94 70 44	43223140625	
Voiture Organisation	Rémy THEPAULT	06 76 80 54 57	43224240146	
Dépannage Neutre 1	Marcel COSPEREC	06.77.45.95.50	43290550118	
Dépannage Neutre 2	Jacky RAULT	06 38 65 38 07	43220280961	
Voiture Juge Arrivée	François COM	07 86 08 80 79	43290480789	Régine LE TRAOU Alain LE HIR
Arbitre Titulaire 1	Henri LE CORRE	06 86 74 19 63	43224240115	Damien QUILLIVIC
Arbitre Moto 1	Michel BARBIER	06.30.76.01.60	43292290034	Quentin PICOUAYS
Président de Jury	Serge CORBEL	06 07 01 96 03	43290550093	Ludovic JOUAN
Arbitre Titulaire 2	Jean BEAUGEOIS	06 30 68 13 62	43224240026	Yanick LEFEBVRE
Arbitre Moto 2	Christian PRIGENT	06.62.35.06.33	43291160924	Amélie LORIC
Voiture Médecin	Prosper LE MAGADOU	06 80 51 93 88	43290480126	E1 : Dr PHILIPPON E2 : Dr LE COIDIC E3 : Dr LE BARS E4 : Dr LE BARS
Dépannage Neutre 3	Edmond LE BIHAN	06 86 30 10 50	43223140093	
Voiture Balai	Jean-Jacques LEVENEZ	06 20 55 08 75	43224240149	
Camion Service	Yvon HARNOIS	06 28 36 69 18	43223140258	

MOTOS SECURITE – FAM'S B

Marque	Immatriculation	Rôle	Noms	N° Licence
YAMAHA	AS – 731 - NP	Moto Info	Jean-Yvon BOUCHEVARO	43293930048
HONDA	CF – 129 - LX	Moto Arbitre 1	Michel BARBIER	43292290034
HONDA	FF – 179 - CV	Moto Arbitre 2	Christian PRIGENT	43291160924
BMW	EG – 491 - SM	Moto Ardoisier	Guy LORGEUX	43292290002
BMW	FS – 746 - LX	Moto Sécurité	Maurice AROKIASSAMY	43291160103
HONDA	912 – AQM - 29	Moto Sécurité	Rémi BIHANNIC	43293250082
HONDA	BL – 082 – RB	Moto Sécurité	Jean Jacques DERVAUX	43290330194
HONDA	FL – 369 - VX	Moto Arbitre 2	Hubert KERVELLA	43294550013
BMW	CG – 261 - FV	Moto Sécurité	Rémi LEDAUPHIN	43291161010
TRIUMPH	CX – 446 - XT	Moto Sécurité	Jean Luc LEROUGE	43291160135
SUZUKI	BM – 240 - GJ	Moto Sécurité	Philippe LORIENT	43220671031
HONDA	FK – 016 - JY	Moto Sécurité	Yvon MILIN	43291160999
BMW	DP – 968 - GS	Moto Sécurité	Bernard ROZEC	43291161011
HONDA	195 – ARG - 29	Moto Sécurité	Eric TELLIER	43291160121

EQUIPES 2021

21 N1



EC ST ETIENNE LOIRE



BOURG EN BRESSE
AIN CYCLISME



VC VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS



CC ETUPES LE DOUBS
PAYS DE MONTBELIARD



SCO DIJON
TEAM MATERIEL-VELO.COM



CÔTES D'ARMOR CYCLISME
MARIE MORIN



SOJASUN ESPOIRS ACNC



DINAN SPORT CYCLING



VC PAYS DE LOUDEAC



GUIDON CHALLETTOIS



CC NOGENT SUR OISE



DUNKERQUE GRAND
LITTORAL COFIDIS



OCEANE TOP 16



GSC BLAGNAC



OCCITANE CYCLISME
FORMATION



LAVAL CYCLISME 53



TEAM U NANTES
ATLANTIQUE



VENDEE U
PAYS DE LA LOIRE



TEAM U CUBE 17



OC LOCMINE
WB FYBOLIA



AC BISONTINE

1 CLUB



LA CREPE DE BROCELIANDE
BODEMER AUTO



EFC-L&R-VULSTEKE TRUI



URBANO CYCLING TEAM



SENSE Kvk CT



WILERPOEG GROOT
AMSTERDAM

4 ETRANGERES

MAILLOTS DE LEADERS 2021



Général



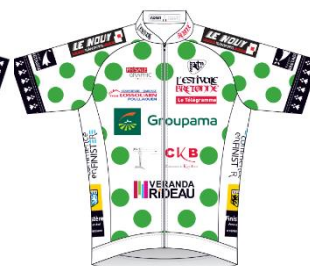
Jeune



Grimpeur



Breton



Animateur

PERMANENCE

La Permanence et les opérations de départ se dérouleront au :

**ESPACE 2000 - Célestin Blévin
à GRAND-CHAMP
Route de Plumergat - 56390 Grand-Champ**

ORGANISATION

Jeudi 5 août 2021

18h00 à 19h30 : Ouverture de la permanence au centre d'hébergement de Carhaix - vérification des licences.

Vendredi 6 août 2021 :

10h00 : Accueil à l'Espace 2000 Célestin Blévin.

11h15 à 12h15 : Permanences, remise des dossards et distribution des pièces officielles à l'Espace 2000 Célestin Blévin.

12h15 : Réunion des directeurs sportifs, des arbitres et des responsables organisation à l'Espace 2000 Célestin Blévin.

13h00 : Réunion des membres du Comité d'Organisation à l'Espace 2000 Célestin Blévin.

**La Salle de presse se tiendra à l'Espace 2000 Célestin Blévin
Route de Plumergat -56390 Grand-Champ**

GRAND
CHAMP



131,1 Kms

Responsable « organisation »

Dominique Le Meur : 06.74.12.85.79

Mickaël Le Bellego : 06.26.65.35.61

Mot du Maire de Grand-Champ

Yves Bleunven

L'estivale Bretonne créera de nouveau l'évènement à Grand-Champ le 6 août dans le territoire de Lanvaux. Après la très belle course de l'édition 2019, que Grand-Champ a été ravie d'accueillir pour la 1^{ère} fois, l'épreuve promet d'attirer une nouvelle fois les meilleures équipes ... C'est un vrai succès populaire et un rdv important pour les amateurs de cyclisme. Grand-Champ a démontré avec la venue du Championnat de France cycliste que nous étions toujours prêts à faire le nécessaire pour que des évènements de cette envergure se déroulent dans les meilleures conditions. La commune de Grand-Champ est très fière d'être le théâtre de telles manifestations, qui prouve à la fois son dynamisme, son savoir-faire et son attrait !

Le label « ville active et Sportive » obtenu en 2017 vient d'ailleurs concrétiser tous les efforts faits pour la pratique du sport dans notre Commune. Notre territoire avec une nature préservée est un terrain de jeux parfait pour organiser des épreuves cyclistes !

Je tiens à remercier toute l'équipe d'organisation autour de sa présidente Nicole pour avoir permis à notre Commune d'être l'hôte de cette prestigieuse épreuve. Je remercie également tous les bénévoles sans qui cette fête du vélo ne serait pas possible. J'imagine d'ailleurs que les organisateurs n'auront pas envie de s'arrêter en si bon chemin. Qu'ils soient assurés de notre soutien pour de futures épreuves. Grand-Champ aime le vélo. Notre territoire mérite que cette histoire se conjugue au présent et au futur. En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous, coureurs, organisateurs, mécaniciens, team managers, publics, bénévoles, une très belle seconde édition Grégamiste de l'Estivale Bretonne.

Que le meilleur gagne !

INFORMATIONS SUR LA COMMUNE

GRAND-CHAMP est une commune du Morbihan - Bretagne Sud entre "Armor" (la mer) et "Argoat" (l'intérieur), aux pieds des Landes de Lanvaux, découvrez une ville fleurie dans un écrin de verdure, un cadre de vie attrayant pour les amoureux de la nature, des traditions et du terroir.

La commune de Grand-Champ fait partie des 34 communes composant Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Avec une superficie de 6700 hectares, la Commune de Grand-Champ s'étend sur 12 kilomètres selon un axe nord-sud et sur 5 kilomètres environ d'est en ouest.

Elle accueille aujourd'hui 5600 habitants (Au 01/01/2019).

Géographiquement privilégiée, elle se situe à moins de 15 minutes de Vannes, du Golfe du Morbihan, et des grands axes routiers (Rennes, Nantes, Lorient, Saint-Brieuc).

OPERATIONS DE DEPART

10h00 :	Accueil à l'Espace 2000 Célestin Bévin Route de Plumergat à Grand-Champ.
11h15 à 12h15 :	Permanence, dossards, distribution des pièces officielles à l'Espace 2000 Célestin Blévin.
12h00 à 13h30 :	Mise en place des radios dans les véhicules – Espace 2000 Célestin Blévin.
12h15 :	Réunion des directeurs sportifs, Arbitres et Responsables de l'organisation à l'Espace 2000.
13h00 :	Réunion des membres du Comité d'Organisation à l'Espace 2000 Célestin Blévin.
13h00 à 13h45 :	Signature et présentation des équipes au podium émargement à l'Espace 2000 Célestin Blévin.
13h30 :	Mise en place des voitures officielles sur la ligne de départ devant l'Espace 2000 Célestin Blévin.
14h00 :	Appel des coureurs sur la ligne de départ.
14h05 :	Départ fictif
14h10 :	Départ réel

DEPART FICTIF

Il sera donné à 14 h 05 pour un parcours neutralisé de 2 Km sans les véhicules des directeurs sportifs qui attendront, dans l'ordre établi, le second passage. Tous les autres véhicules accompagneront les coureurs. La voiture de dépannage N°1 suivra le peloton. Une fois la partie « tour fictif » effectuée, les coureurs repasseront devant la Rue Espace 2000 en direction du départ réel (Route de Plumergat) qui a été décalé de 200 m au niveau de l'impasse de Bellevue pour permettre aux DS de prendre leur place dans la file. Le départ réel sera un départ arrêté pour faciliter un éventuel dépannage d'un coureur suite à un incident sur le fictif. S'il n'y a pas eu d'incident et si les horaires sont respectés, le président du jury pourra prendre la décision d'un départ lancé.

PARCOURS

Partie Neutralisée : 2 Kms

Partie en ligne : Grand-Champ → Grand-Champ 1 Boucle de 65,3 kms

Circuit de Grand-Champ : 7 tours de 9.8 kms (compte tours à 7 - arrivée au 8^{ème} passage sur la ligne)

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Vannes : 20, Boulevard Gén Maurice Guillaudot, 56000 Vannes 02.97.01.41.41

Médecin en course : Docteur Philippon 06.81.69.93.70

L'ambulance : Protection civile de Plémet Isabelle BEDEL 06.61.02.22.10
protection.civile.plemet@gmail.com

PARKINGS AU DEPART DE GRAND-CHAMP

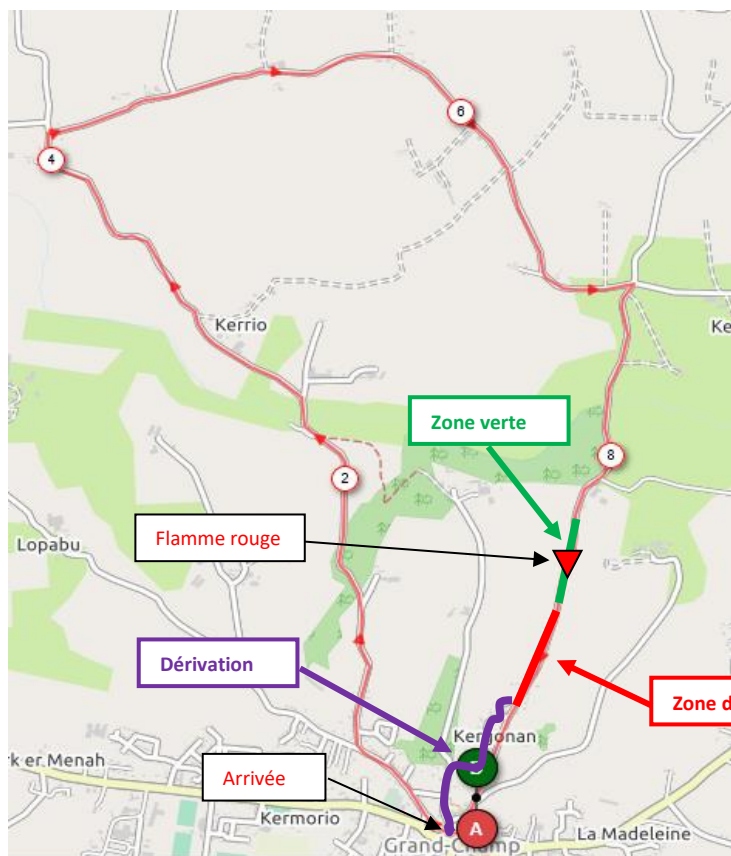
Parking organisation : Espace 2000 Célestin Blévin à Grand-Champ.

Parking équipes : Espace 2000 Célestin Blévin à Grand-Champ.

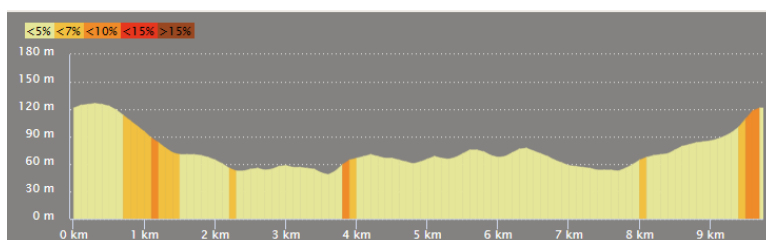
CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué à l'Espace 2000 Célestin Blévin – Route de Plumergat « Rue Célestin Brévin » - 56390 - GRAND CHAMP

CIRCUIT FINAL DE GRAND-CHAMP



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE GRAND-CHAMP



ZONE RAVITAILLEMENT ET ZONE VERTE :

Une zone ravitaillement est mise en place et matérialisée sur une distance de 300m avant la ligne d'arrivée. Cette zone sera précédée d'une zone verte située sur un tronçon de 200m avant la zone de ravitaillement. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Tous les véhicules ne disposant pas d'une pastille de couleur rouge seront déviés par un signaleur 350m à droite avant la ligne d'arrivée.

DISPOSITIF CONCERNANT LES VEHICULES DES EQUIPES A L'ARRIVEE :

Après l'arrivée, les assistants (camions), devront se rendre sur les parkings de l'Espace 2000. Les parkings en ville seront déjà occupés.

L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2021 -- Etape 1 : GRAND-CHAMP – GRAND-CHAMP

Kilométrage					Horaire course			
INDICATIONS	Kms Parcourus	Kms à Parcourir	Départ fictif : 14h10 – Espace 2000 Départ réel : 14h15 – D133	Tours de circuit restants	classements	40 km/h	42km/h	
	1,9	Départ Fictif Grand- Champ Espace 2000, RP à Droite lotissement des garennes, RP à Gauche route de Vannes, A gauche- Grand Rue, à gauche route de Plumergat D133, Espace 2000 départ réel					14:05	14:05
KM 0	0,0	131,1	Départ Réel Km 0 D133		KM 0		14:15	14:15
	4,6	126,5	à droite route de Grand-Champ -D133				14:21	14:21
	5,4	125,7	Plumergat à droite D17 direct. Locminé				14:23	14:22
	8,7	122,4	Le Poteau à gauche D103 direct. Brandivy					
	12,1	119,0	Brandivy à Droite TY Neuhe dir. Bieuzy				14:33	14:32
	14,3	116,8	Bod en Estic à gauche D779					
	15,8	115,3	Entrée Bieuzy lanvaux				14:38	14:37
	15,9	115,2	à Droite D16					
	20,8	110,3	la barrière -tout droit					
	21,3	109,8	entrée Ty planche		MG1		14:47	14:46
	21,8	109,3	Ty Planche à Droite D115 dir. Colpo				14:47	14:46
	26,3	104,8	Entrée Colpo à Gauche D115					
	27,3	103,8	traversée Colpo D115 à droite				14:47	14:45
			Sortie Colpo tout droit D115					
DANGER	28,0	103,1	ralentisseurs -Chicanes					
	33,3	97,8	Kermorvan la lande		MA1			
	34,0	97,1	entrée Saint Jean Brevelay D115				15:06	15:03
	34,8	96,3	rond point à droite D78 bis rocade St jean					
	35,6	95,5	rond point à Droite D778					
DANGER	36,6	94,5	50m après RP à gauche D182 dr Plaudren					
	41,6	89,5	200m avant Kerlann		MG2		15:17	15:14
	42,8	88,3	kermuson à Droite					
	43,0	88,1	Entrée Plaudren				15:19	15:16
	43,9	87,2	place de l'église à Droite D133 Dir Locqueltas					
	47,8	83,3	Morbouveau D778 tout droit D133					
DANGER	48,2	82,9	Morbouveau Coussins berlinois					
	49,5	81,6	tout droit D767A					
	49,8	81,3	entrée Locqueltas D767A				15:29	15:27
	51,2	80,0	rond point de Botcalplr D767A					
	51,2	80,0	2 ronds points à suivre -D133-					
	51,6	79,5	Locmaria Grand-Champ eglise à Droite D133				15:32	15:28
DANGER	52,1	79,0	sortie Locmaria Coussins berlinois					
	54,4	76,7	Rond Point du burgo à Droite D133E					
	55,4	75,7	RP route de nerhuilec à droite D133E					
	57,7	73,4	RP à gauche Dr Locmerien des bois					
	58,4	72,7	stop à gauche VC					
	61,0	70,1	le cosquer À Gauche D150					
	61	70,1	Entrée Circuit Final				15:46	15:42
	63,5	67,6	Ligne arrivée passage 1	7			15:50	15:45
DANGER	63,5	67,6	rue Pont Coet rétréssissement					
	63,7	67,4	à Droite place de l'Eglise					
	63,8	67,3	Rue de Breguelo					
	63,9	67,2	À Droite D179					
	64,3	66,8	à droite D179 dir Plumelin					
	67,5	63,6	Kerdelann à Droite Kerduel Loperhet VC					
	69,1	62,0	Kerbloch					
	70,7	60,4	Le Cosquer à Droite D150				16:01	15:56
	73,2	58,0	Ligne arrivée passage 2 - fin tour 1	6	MA2		16:04	15:59
	82,8	48,3	Ligne arrivée passage 3 - fin tour 2	5			16:19	16:13
	92,5	38,7	Ligne arrivée passage 4 - fin tour 3	4	MG3		16:33	16:27
	102,1	29,0	Ligne arrivée passage 5 - fin tour 4	3			16:48	16:40
	111,8	19,4	Ligne arrivée passage 6 - fin tour 5	2	MA3		17:02	16:54
	121,4	9,7	Ligne arrivée passage 7 - fin tour 6	1			17:17	17:08
	131,1	0,0	ARRIVEE Ligne arrivée passage 8 - fin tour 7		ARRIVEE		17:31	17:22



2^{ème} ETAPE

SCRIGNAC – POULLAOUEN

137,2 Kms

Co-présidents de l'organisation

Joël Lesénéchal :

06.76.71.28.57

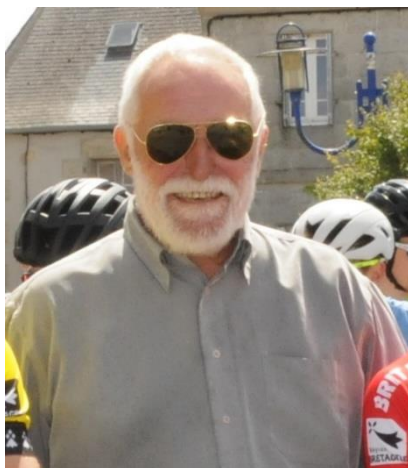
Yvon Lossouarn :

06.08.30.23.36



Mot des Maires

Georges MORVAN (Scrignac)



Scrignac et la Petite Reine, c'est une histoire qui dure depuis des décennies. Dans les années 60, trois courses étaient organisées annuellement, une au bourg et les deux autres à Quénéquen et à Poulpry. Ensuite, dans les années 80, les courses en ligne Scrignac-Plouzané ont connu leurs heures de gloire puis, plus près de nous, le championnat de Bretagne en 1998 avec la victoire de Frédéric Delalande devant Franck Tritel. C'est donc avec plaisir que nous accueillons encore une fois un départ d'étape de « l'Estivale Bretonne » qui a pris la succession de ces belles épreuves avec 6 tours du circuit « Vengel Goz », puis une arrivée chez nos voisins de Poullaouen. Encore une fois, félicitations aux organisateurs et aux bénévoles et... Belle course à tous !

Didier GOUBIL (Poullaouen)



Poullaouen, commune faisant partie des 11 communes de « Poher Communauté » est connue depuis l'antiquité pour son importante « mine de plomb argentifère qui fût exploitée du 17^{ème} siècle à la seconde guerre mondiale. Elle est aussi le fief de la gavotte et la tradition du fest-noz dans les années 50 (inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO). C'est vrai, on danse chez nous mais on roule aussi depuis de nombreuses années. Notre commune est un territoire bien connu des cyclistes sur le « Circuit de la Mine ». Déjà en 1965, se déroulait le critérium après Tour de France avec un premier vainqueur Félix Le Buhotel. En 1976 Maurice Le Guilloux remportait l'épreuve. Puis ce fut le retour durant quelques années des courses réservées aux amateurs. La Mi-août en Bretagne fera étape jusqu'en 2013. En 2016 un nouveau comité « l'Estivale Bretonne » voit le jour pour prendre le relais de cette épreuve classée UCI. David Gaudu, aujourd'hui professionnel chez « Groupama-FDJ » enlevait la 1^{ère} édition de la course Elite nationale à étapes.

C'est avec regret, mais en prenant ses responsabilités que le comité organisateur a renoncé à l'édition 2020 suite à la pandémie de la Covid 19, une sage décision pour la protection de nous tous (coureurs, bénévoles, spectateurs). Mais voilà, en 2021, nous avons le plaisir de retrouver cette très belle course sur le « circuit de la mine » après un départ chez nos voisins et amis de Scrignac avec 26 équipes au départ dont 4 étrangères. Je me réjouis d'accueillir sur notre commune cette épreuve cycliste de haut niveau et je remercie le comité d'organisation, les bénévoles, les coureurs.

INFORMATIONS SUR LES COMMUNES

Scrignac : Scrignac est une commune du département du Finistère. Elle fait partie du Pays du Centre Ouest Bretagne et du Parc Naturel Régional d'Armorique. Scrignac fait partie de la Communauté des communes « Monts d'Arrée Communauté ». Elle s'étend sur un vaste territoire de 7 094 hectares pour 755 habitants. Elle est drainée par de nombreux cours d'eau en amont de l'Aulne et ses affluents (le Squiriou, le Roudouhir, le Rudalvéget, le Beur'h Coat, le Mendy etc.). L'altitude est comprise entre 86m et 281m. Le bourg culmine à environ 240m. La commune est limitrophe de Poullaouen, Berrien, Le Cloître Saint-Thégonnec, Plougonven, Lannéanou, Botsorhel, Bolazec et Carnoët (cette dernière étant située dans les Côtes d'Armor). Elle est riche d'une école, de quelques commerces et activités artisanales, des services liés à la santé, des services de La Poste, d'une bibliothèque et de nombreuses associations qui font perdurer un fort lien social.

Poullaouen vient du breton « ploe » (paroisse) et de saint Louan. On rencontre les appellations suivantes : Ploelouen (vers 1330 et en 1386), Ploelouan (en 1349), Ploe Louan (au XIV^{ème} siècle), Poulaven (en 1591) et Poullaouen (en 1677). Poullaouen existe depuis l'antiquité à l'époque gauloise : les vestiges de 4 camps subsistent au Justissou, à Rosquijeu, au Fréau et à Saint-Sébastien, prouvant une occupation ancienne de la commune. La commune est également traversée par 3 voies romaines menant depuis Vorgium (Carhaix) à l'Aber-Wrac'h, Morlaix et Lanmeur. La voie romaine de Morlaix à Vorgium passait par Le Cloître, Treusquilly et Poullaouen où elle traversait l'Aulne à Pont-Ar-Gorret, nom qui rappelle une ancienne pêcherie. **Le moyen-âge** : Poullaouen est une ancienne paroisse de l'Armorique primitive, qui englobait les territoires de Poullaouen (avec sa trève Saint-Tudec), Cléden-Poher, Kergloff, Plounévezel (avec sa trève Saint-Idunet et Sainte-Catherine) et Carnoët. Poullaouen faisait partie de la région du Poher et dépendait de l'évêché de Cornouaille. En 1292, Jeanne, Dame de Ploec et Plouyé, épouse Tanguy de Kergorlay, Seigneur de Ty Meur à Poullaouen. Le château du Ty Meur était le chef-lieu d'une puissante chatellenie, une des plus importantes de Cornouaille au XIII^{ème} siècle. La Seigneurie du Ty Meur, unie à celles de Kergorlay et de Plouyé, est érigée en marquisat du Ty Meur en 1616. **La révolte des Bonnets rouges** : En 1675, les paysans de Poullaouen participent à la révolte des Bonnets rouges, ayant à leur tête Sébastien Le Balp. 2000 bonnets rouges investissent le château du Ty Meur. Le marquis, Charles de Montgaillard, refuse de diriger les paysans révoltés dans leur marche sur Morlaix. Son frère, Claude, marquis de Percin de Montgaillard, tue par surprise Sébastien Le Balp, chef des rebelles, avant d'être assassiné à son tour par un écuyer dans une rue de Carhaix. Privée de son chef, la révolte se désagrège et Poullaouen dut payer une amende de 3600 livres pour cette rébellion. Une importante mine de plomb argentifère exploitée du XVII^{ème} siècle à la 1^{ère} guerre mondiale : L'importante mine de plomb argentifère de Poullaouen, connue depuis l'antiquité, est surtout exploitée du XVIII^{ème} siècle à la première guerre mondiale. Elle est financée et dirigée successivement par des protestants français, allemands, suisses, gallois et anglais. **Ecole communale** : La première école communale ouvre en 1861 pour les garçons et en 1888 pour les filles. **La gare** : La gare est inaugurée en 1861, mais son activité cesse en 1967.

OPERATIONS DE DEPART

9h30 à 10h30 : Permanence à la Salle des Associations du Stade de Poullaouen (Près de la tribune).

10h30 : Réunion des membres du Comité d'Organisation et du collège des arbitres à la Salle des Associations.

12h15 à 13h30 : Signature et présentation des équipes au podium émargement à Scignac.

13h30 : Mise en place des voitures officielles

13h45 : Appel des coureurs

13h55 : Départ fictif

14h00 : Départ réel lancé

Partie en ligne : Scignac → Scignac 4.8 kms

Circuit de Scignac : 5 tours de 6,5 kms (compte tours à 5 au podium)

Partie en ligne : Scignac → Poullaouen 14,1 kms

Circuit de Poullaouen : 11 tours de 7.8 kms (compte tours à 11 - arrivée au 12^{ème} passage sur la ligne)

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Carhaix : Rue du Dr Menguy 29270 Carhaix 02.98.99.20.72

Médecin en course : Docteur LE COIDIC 02.98.93.52.87

L'ambulance : Protection civile de Plémet Isabelle BEDEL 06.61.02.22.10
protection.civile.pleMET@gmail.com

Service de secours : Pompier de Carhaix 18

PARKINGS AU DEPART DE SCRIGNAC

Parking organisation : parking cimetière centre bourg.

Parking équipes : Rue du Fréau (Voir Plan)

RESPONSABLES

Responsable Technique : Jean Grannec 06.08.57.44.61

Responsable Sécurité : Yvon Lossouarn 06.08.30.23.36

Responsables Fléchage : Jacques Provost 06.85.51.92.16

Pascal Le Tanou 06.30.41.18.67

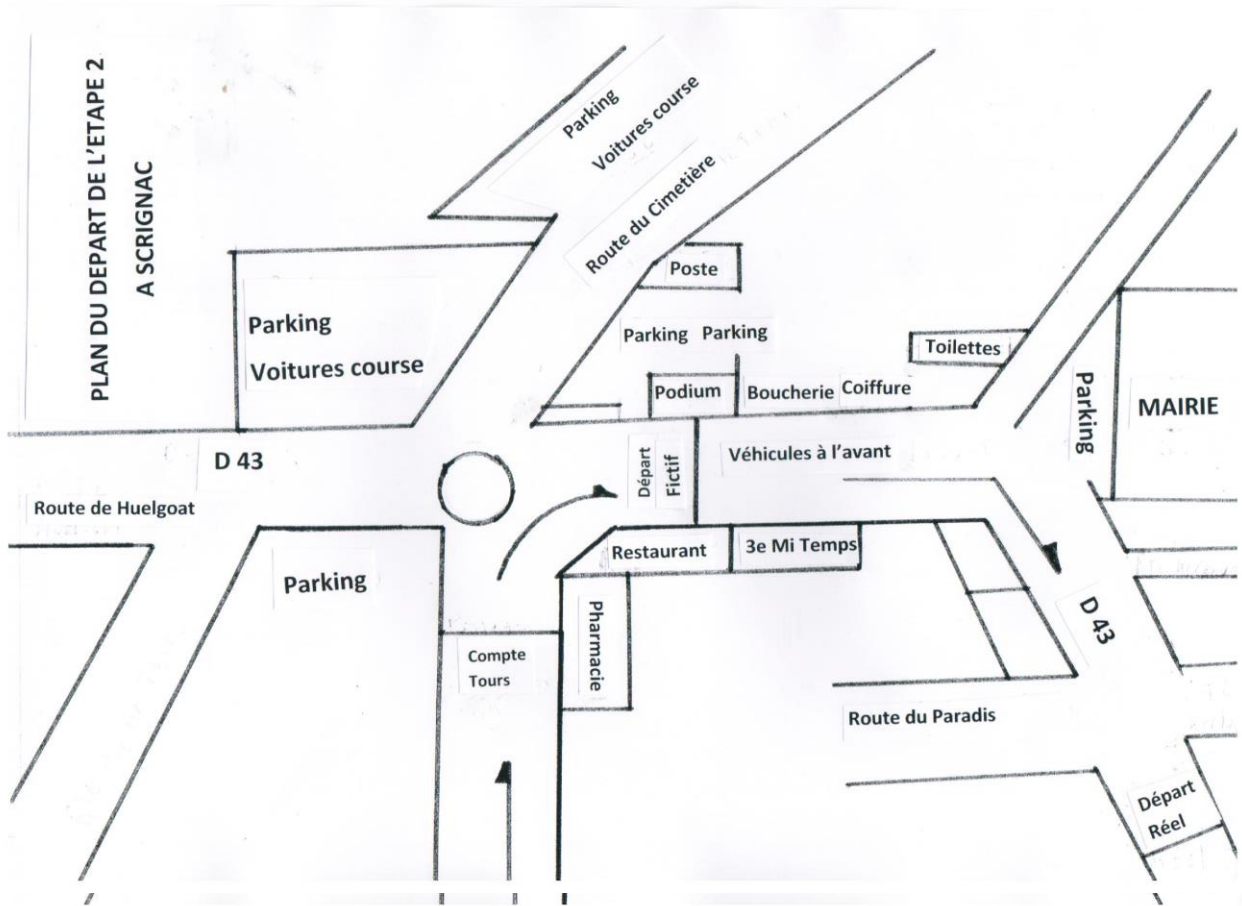
Responsable ligne d'arrivée : EC ROSTRENOISE

Responsable Contrôle Médical : EC ROSTRENOISE

CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des vestiaires du stade football de Poullaouen – rue de Ty Meur - RD236

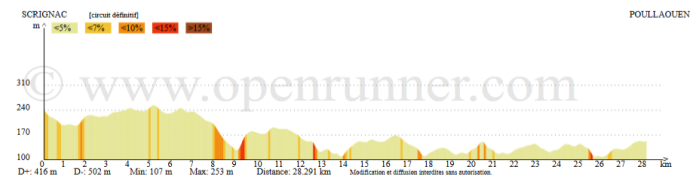
DISPOSITIF DE DEPART



PARCOURS EN LIGNE

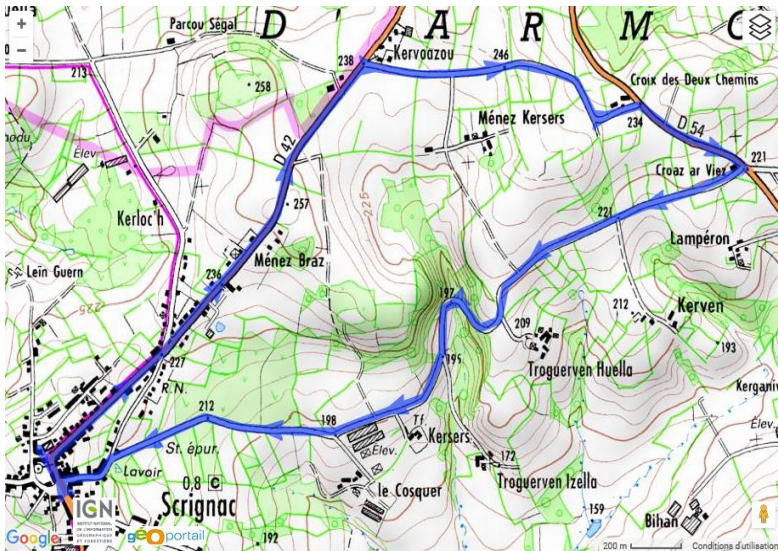


PROFIL ALTIMÉTRIQUE SCRIGNAC / POULLAOUEN

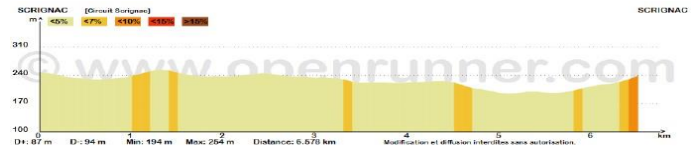


Position du curseur Altitude: 126m D+: 386m D-: 498m Distance depuis le départ: 26.600m
Longitude: -3.65765° Latitude: 48.34287°

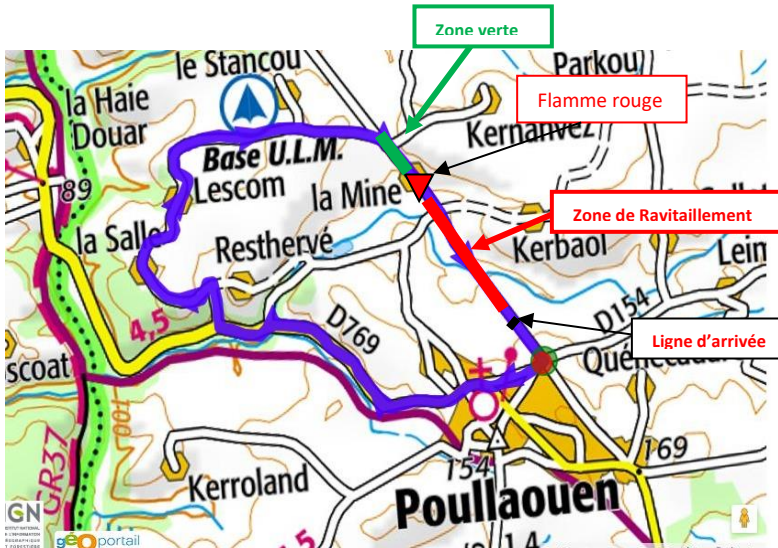
CIRCUIT DE SCRIGNAC



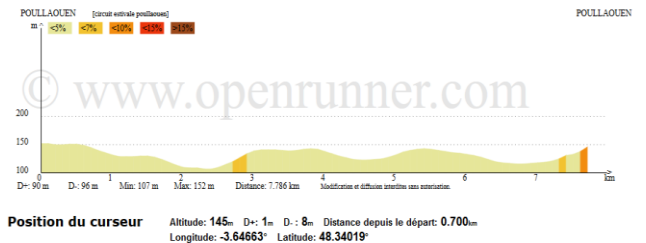
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE SCRIGNAC



CIRCUIT DE POULLAOUEN



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE POULLAOUEN



ZONE DE RAVITAILLEMENT ET ZONE VERTE :

Une zone verte est située entre Stancou et La Mine à l'entrée du circuit de Poullaouen au retour de Scrignac (Km 50).

Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours.

Une zone de ravitaillement est mise en place entre La Mine et la Flamme Rouge.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Les véhicules suivants devront prendre la dérivation située à droite à 300m de la ligne d'arrivée

L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2021 -- Etape 2 : SCRIGNAC - POULLAOUEN							
Kilométrage			Départ fictif : 13h55 – Bourg de Scrignac Départ réel : 14h00 - Kervoazou	Tours de circuit restants	classements	Horaire course	
INDICATIONS	Kms Parcourus	Kms à Parcourir				40 km/h	42km/h
	0		Départ Fictif Bourg de Scrignac			13:50	13:50
	KM 0	137.2	D42 - départ réel fin D42- Kervoazou – Route à droite			14:00	14:00
	1,1	136.1	Croix des 2 chemins - prendre D54 à Dr			14:01	14:01
	1,6	135.6	CroazarViez - à droite			14:02	14:02
	4,8	132,4	Ligne arrivée Passage 1 Scrignac	5		14:07	14:06
	11.3	125.9	Ligne arrivée Passage 2 Scrignac	4		14:17	14:16
	17.8	119.4	Ligne arrivée Passage 3 Scrignac	3		14:27	14:25
	24.3	112.9	Ligne arrivée Passage 4 Scrignac	2	MA 1	14:36	14:34
	30.8	106.4	Ligne arrivée Passage 5 Scrignac	1		14:46	14:44
	37.3	99.9	Ligne arrivée Passage 6 Scrignac			14:56	14:53
			EN LIGNE ROUTE DE QUENEQUEN				
	40,5	96.7	Sommet côte de Quenequen		MG 1	15:00	14:57
			Quenequen				
DANGER	45,4	91.8	Lemezec Sortie Pont dangereux			15:08	15:04
	49,8	87.4	ENTREE DU CIRCUIT POULLAOUEN			15:14	15:10
	51,4	85.8	ligne arrivée Poullaouen passage 1	11	MA 2	15:17	15:13
			à Dr rue du Freau - à Dr rue la libération				
	54,1	83.1	à Dr D769 / à droite direction Resthervé			15:21	15:17
	54,4	82.8	à gauche Kergoat Sommet Cote de Kergoat			15:21	15:17
	55,5	81.7	Lescom			15:23	15:19
	55,8	81.4	Saint Quijeau			15:23	15:19
	56,9	80.3	Le Stancou			15:25	15:21
	57,5	79.7	Route de la mine			15:26	15:22
	58,2	79	Zone de ravitaillement Poullaouen		Zone Ravito	15:27	15:23
	59,2	78	Ligne Arrivée Fin du tour 1 passage 2	10		15:28	15:24
	67	70.2	Ligne Arrivée Fin du tour 2 passage 3	9		15:40	15:35
	70	67.2	Passage 3 sommet de la côte de Kergoat		MG 2	15:45	15:40
	74,8	62.4	Ligne Arrivée Fin du tour 3 passage 4	8		15:52	15:46
	82,6	54.6	Ligne Arrivée Fin du tour 4 passage 5	7		16:03	15:57
	90,4	46.8	Ligne Arrivée Fin du tour 5 passage 6	6	MA 3	16:15	16:09
	98,2	39	Ligne Arrivée Fin du tour 6 passage 7	5		16:27	16:20
	106	31.2	Ligne Arrivée Fin du tour 7 passage 8	4		16:39	16:31
	109	28.2	Passage 8 sommet de la cote de Kergoat		MG 3	16:43	16:35
	113,8	23.4	Ligne Arrivée Fin du tour 8 passage 9	3		16:50	16:42
	121,6	15.6	Ligne Arrivée Fin du tour 9 passage 10	2		17:02	16:53
	129,4	7.8	Ligne Arrivée Fin du tour 10 passage 11	1		17:14	16:04
	137,2	0	Arrivée Fin du tour 11 passage 12	0	Arrivée	17:26	17:16



3^{ème} ETAPE

GUERLESQUIN – PLOUIGNEAU

136,5 Kms

Co Présidents de l'organisation



Jean Yves Le Menn (Guerlesquin) :

06.83.09.12.77

Jean Paul Minec (Plouigneau) :

06.15.03.92.75

Mot des Maires

Eric Cloarec (Guerlesquin)



Il y a 50 ans, (le 27 Juillet 1971), Christian VASSEUR gagnait à Guerlesquin le critérium professionnel d'après Tour de France, devant le « local » Francois HAMON. Habitué depuis à organiser ou à accueillir les plus belles épreuves cyclistes bretonnes amateurs (circuit du Tro Ker, Challenge des 3 villages, Mi-Août Bretonne et l'Essor Breton), nous aurons le plaisir encore cette année de recevoir « l'Estivale Bretonne ». Pour la 3^{ème} étape de cette nouvelle édition, la ville de Guerlesquin va de nouveau s'associer à l'organisation de cette épreuve avec la ville du Ponthou puisque les coureurs prendront le départ de notre commune avant de rejoindre le final de l'étape au Ponthou. Les équipes engagées effectueront 7 tours de circuit dans notre Petite Cité de Caractère. Je voudrais associer les bénévoles à la réussite de cette étape. La commune de Guerlesquin saura réserver un bel accueil aux organisateurs, cyclistes et spectateurs.

Joelle Huon (Plouigneau)



Depuis 1975 date de la création du Circuit du Viaduc, l'attachement entre le Ponthou et le cyclisme ne s'est jamais démenti. Il n'y a donc aucune raison pour que la commune nouvelle ne perpétue pas cette tradition. C'est avec un grand plaisir que Plouigneau accueillera de nouveau une étape de l'Estivale Bretonne, grand rendez-vous sportif, au mois d'août prochain. Gageons que le public, néophyte et connaisseur, sera encore nombreux à encourager les coureurs particulièrement le long de la célèbre côte de Luzivilly. Les services municipaux, les bénévoles, les signaleurs mettront comme à l'accoutumée tout en œuvre pour faire de cette journée une belle réussite et nous savons que nous pouvons compter sur les coureurs pour offrir un magnifique spectacle aux personnes présentes sur le parcours et nous les en remercions d'avance. Tout est donc en place pour passer un grand moment sportif et populaire.

INFORMATIONS SUR LES COMMUNES

Guerlesquin est située à l'entrée du Parc Naturel Régional d'Armorique et offre une découverte insolite autour de ses trois places successives bordées de belles demeures et de monuments, témoins de sa vocation ancestrale de foires et de marchés. La Petite Cité de Caractère semble sortie du granit. Il suffit de flâner le long des deux rubans de pierre qui entourent le cœur historique pour découvrir les principaux éléments d'architecture de la cité. En Bretagne, Guerlesquin est le seul exemple de ville-place associant les trois éléments du pouvoir urbain d'Ancien Régime : les halles, l'ancienne prison seigneuriale de 1640 et l'église Beaumanoir. Guerlesquin offre un visage souriant et accueillant : les aménagements paysagers et végétaux sont particulièrement soignés et apportent une belle fraîcheur au granit omniprésent. Son « jardin des secrets » autour de l'église, présente un parcours d'interprétation de plantes aromatiques et médicinales. Le « Champ de Bataille », petit théâtre de verdure, offre une vue remarquable sur le chevet de l'église. En campagne, sont nichés d'autres trésors du patrimoine : plan d'eau, chapelles, fontaines, calvaires, menhir... rencontrés tout au long de sentiers de randonnée pédestre, VTT ou équestre... Guerlesquin est renommée pour l'importance et la qualité de ses animations : championnat du monde Bouloù Pok, Salon des Antiquités et Brocante de Pâques, expositions, animations d'été telles que les marchés animés des lundis, les courses hippiques, le championnat du monde de lancer de menhirs puis le Salon de sculpture à l'automne... Cette diversité de manifestations festives et culturelles est rendue possible par le dynamisme de ses trente associations. Site www.guerlesquin.bzh - Contact. Mairie : 02.98.72.81.79 / guerlesquin@wanadoo.fr

Plouigneau : Le nom de la commune plou (paroisse) Igneau (Saint Ignace) est attesté dès 1427. Ses habitants sont les Ignaciens. En 1753 Plouigneau comptait trente manoires dont ceux du Ponthou, de Goasbriand ou de Lanleya. Elle conserve encore aujourd'hui un riche patrimoine architectural. Au XIX^e siècle, Plouigneau était une des communes les plus étendues du Finistère, elle devient chef-lieu de canton en 1829. A la fin du XIX^e deux écoles de hameaux sont construites à Lanleya et Saint Éloi. Les événements majeurs comme les deux guerres mondiales ont frappé lourdement Plouigneau au cours du XX^e siècle. Les tragiques événements du 9 Août 1944 ont profondément marqué la commune. La deuxième partie du siècle est marquée par une importante évolution de la population qui est passée de 3 600 habitants en 1946 à près de 5 300 de nos jours. Le 1^{er} janvier 2019 Plouigneau et Le Ponthou ont fusionné pour donner la commune nouvelle de Plouigneau. Aujourd'hui Plouigneau est en terme de population la deuxième commune de Morlaix Communauté, elle est chef-lieu d'un canton s'étendant des côtes nord finistériennes jusqu'aux Monts d'Arrée. Elle compte 85 associations dont une trentaine sportive qui témoignent de sa vitalité. Elle dispose de nombreux atouts faisant d'elle une commune active où il fait bon vivre.

OPERATIONS DE DEPART

9h00 à 10h30 : Permanence à la Salle des Halles de Guerlesquin.

10h30 : Réunion du comité d'organisation et des arbitres à la salle Porz ar Gozh Ker (derrière la mairie).

11h30 à 12h45 : Repas des officiels au rez de chaussée de la Salle des Halles.

12h45 à 13h30 : Signature et présentation des équipes - Place du Présidial (Face à l'ancienne prison).

13h30 : Mise en place des voitures officielles Place du Martray.

13h45 : Appel des coureurs, en bas de la rue du Général Charles De Gaulle.

13h55 : Départ fictif sur la ligne du classement animateur en haut de la rue du Général Charles De Gaulle.

14h00 : Départ réel lancé après 950 m neutralisés.

Circuit de Guerlesquin : 7 tours de 8,9 kms soit 62,3 Kms (dont 950 m neutralisés).

Partie en ligne : Guerlesquin → Plouigneau 7,7 kms

Circuit du Viaduc à Plouigneau : 7 tours de 9.5 kms soit 66,5 Kms (Compte tour à 7)

CONTACTS « TECHNIQUE » :

Jean Yves LE MENN	06.83.09.12.77
Michel HERRY	06.60.90.13.63
Eric LE SCANFF	06.32.29.18.39

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier des Pays de Morlaix : 15 rue de Kersaint Gilly 29600 Morlaix 02.98.62.61.60

Médecin en course : Docteur Le Bars 02.96.70.04.59

L'ambulance : Protection civile de Plémet Isabelle BEDEL 06.61.02.22.10
protection.civile.plemet@gmail.com

Pompiers de Guerlesquin : 18

PARKINGS AU DEPART DE GUERLESQUIN

Parking organisation : parking situé Place du Martray.

Parking équipes : parking situé Place du Mol.

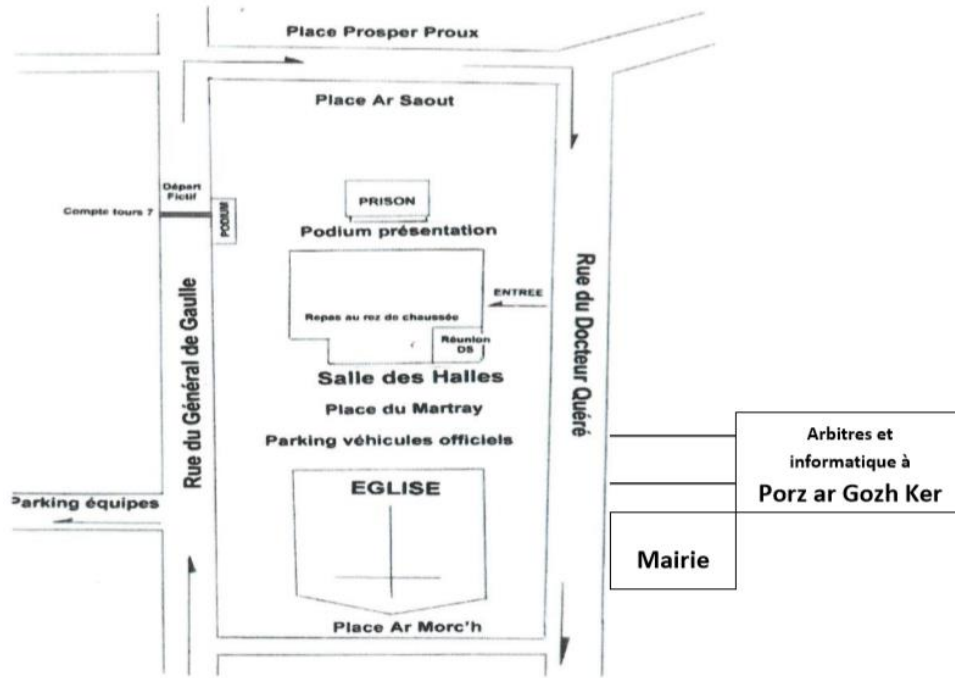
PARKINGS A L'ARRIVEE A PLOUIGNEAU

Parking à l'arrivée : Parkings au complexe de loisirs du centre-bourg ; et seulement jusqu'à 15h au-dessus de la ligne d'arrivée, puis ensuite accès à Luzivilly uniquement en venant de Plouigneau.

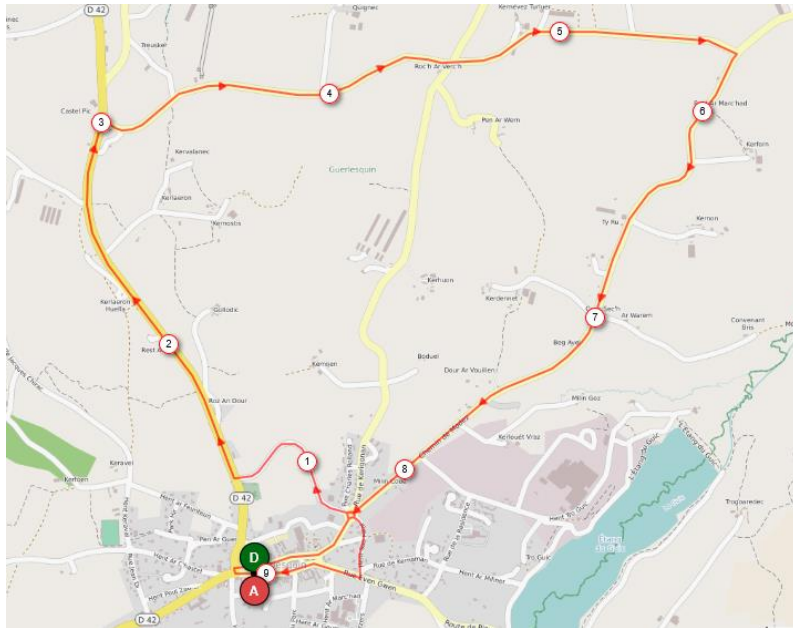
CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au domicile de Monsieur Jean Paul Minec situé à 600m de la ligne d'arrivée au pied de la côte de Luzivilly – 2 Le Bourg Neuf – 29650 LE PONTTHOU

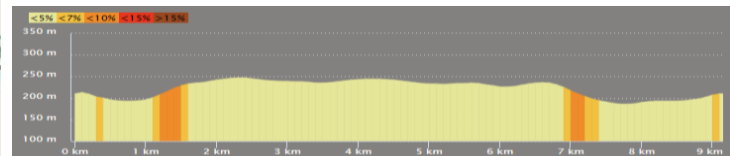
DISPOSITIF DE DEPART



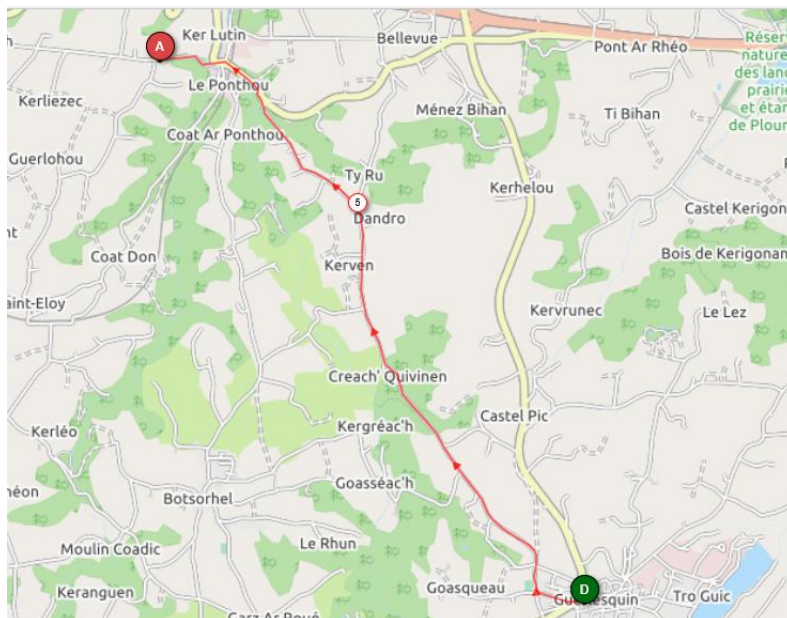
CIRCUIT DE GUERLESQUIN



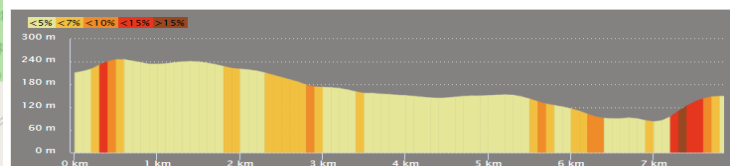
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE GUERLESQUIN



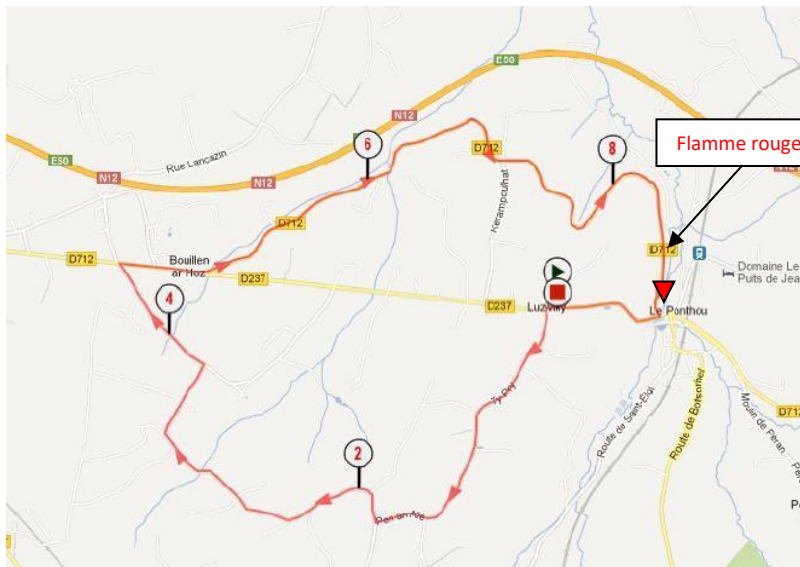
CIRCUIT EN LIGNE GUERLESQUIN – PLOUIGNEAU (Le Ponthou)



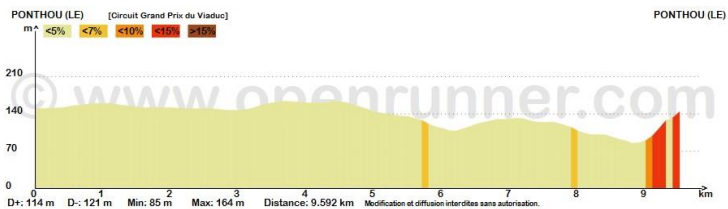
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT EN LIGNE GUERLESQUIN – PLOUIGNEAU (Le Ponthou)



CIRCUIT DU VIADUC – PLOUIGNEAU



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT DE PLOUIGNEAU



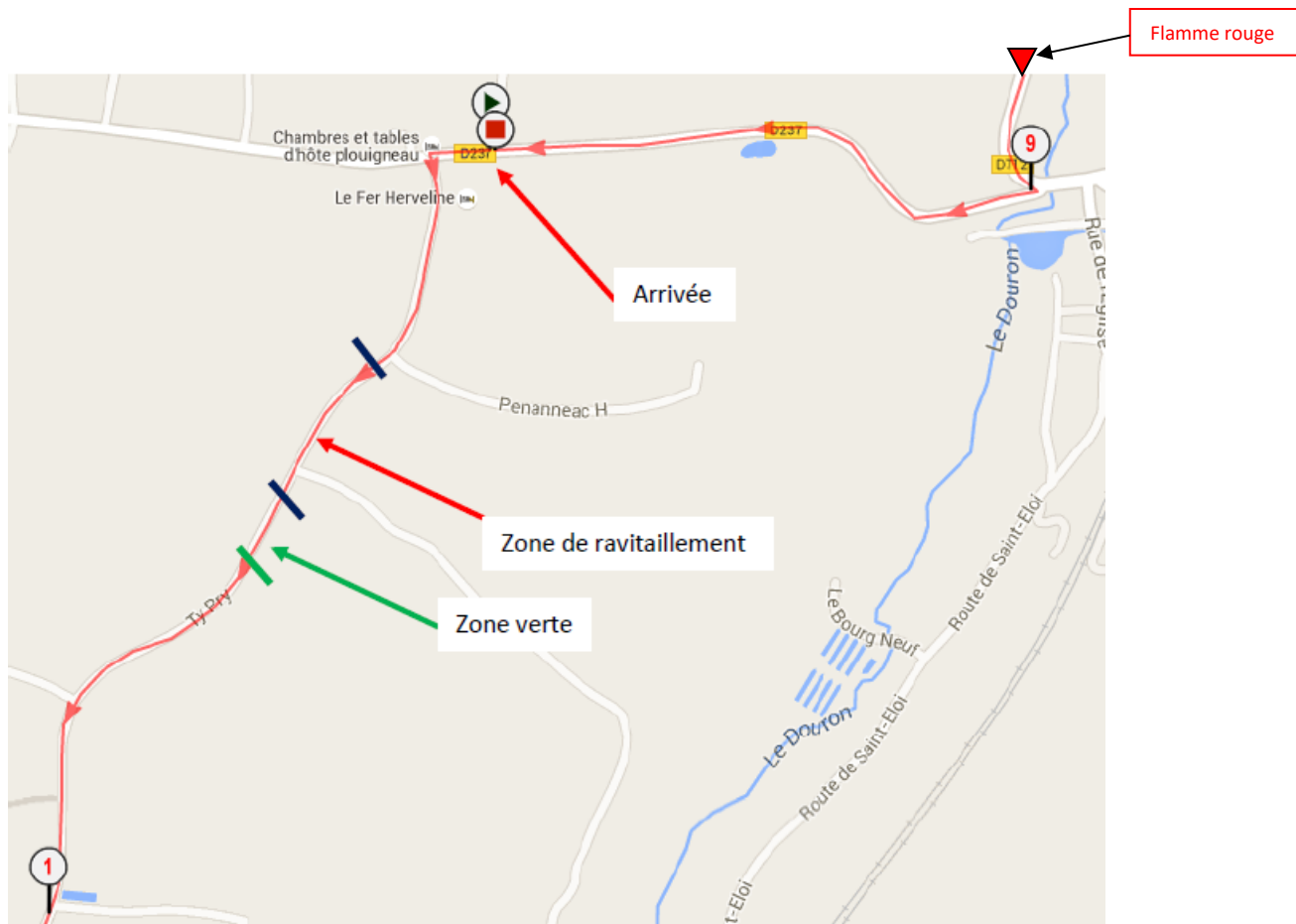
ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Le ravitaillement à pied se fera exclusivement dans la zone de ravitaillement prévue par l'organisation. Celle-ci se trouve 200 m après la Ligne d'arrivée.

La zone verte se situe à l'issue de la zone de ravitaillement.

Le comité d'organisation de l'Estivale Bretonne demande expressément aux équipes de bien utiliser la zone verte prévue pour le jet des déchets.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »



DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE

Au dernier tour, au pied de la bosse de Luzivilly, les véhicules de directeurs sportifs seront déviés vers le parking du plan d'eau et du terrain de foot.

L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2021 -- Etape 3 – Guerlesquin – Plouigneau							
Kilométrage			Départ fictif : 13h55 - Ligne du classement Animateur Départ Réel : 14h00 – au panneau Km 0	Tours circuit restant	Classements	Horaire course	
Indications	Kms Parcours	Kms à parcourir				40 Km/h	42 Km/h
			départ Fictif - ligne Animateur Guerlesquin		départ Fictif	13:55	13:55
			à droite				
	0,9		Rond point à gauche				
	1,0	136,5	Départ Réel Km 0		départ réel	14:00	14:00
	0,7	135,8	ligne grimpeur				
	2,0	134,5	à droite				
	4,7	131,8	Pont at Marc'had à droite				
	7,3	129,2	Rond point				
	7,5	129,0	stop				
	8,0	128,5	ligne Animateur Guerlesquin passage 1	6		14:12	14:11
	16,9	119,6	ligne Animateur passage 2	5	MA 1	14:25	14:24
	25,8	110,7	ligne Animateur passage 3	4		14:38	14:37
	34,7	101,8	ligne Animateur passage 4	3		14:52	14:50
	36,3	100,2	ligne grimpeur		MG 1		
	43,6	92,9	ligne Animateur passage 5	2		15:05	15:02
	52,3	84,2	ligne Animateur passage 6	1	MA 2	15:18	15:15
	61,4	75,1	ligne Animateur passage 7 Dernier passage Guerlesquin	0		15:32	15:28
	61,9	74,6	côte de keravel Grimpeur		MG 2		
	61,9	74,6	sommet cote de Keravel à Droite				
	66,9	69,6	à Gauche				
	66,9	69,6	à Gauche : ex RN12 entrée le ponthou				
	68,5	68,0	entrée du circuit du Ponthou				
	69,1	67,4	ligne d'arrivée le ponthou passage 1	7		15:43	15:39
	69,2	67,3	A gauche vers St Eloy				
	69,2	67,3	Zone de ravitaillement Le ponthou		zone Ravito		
	70,8	65,7	carrefour de Pen an Allée , à droite				
	71,6	64,9	Penguilly				
	1,2	135,3	Rond point Lestrennec Luzivilly, prendre par la gauche				
	1,9	134,6	Tachennic à droite vers le Ponthou- D712				
	2,4	134,1	Bouillen ar Hoz , à gauche -D712				
	6,3	130,2	Entrée LE PONTTHOU				
	6,4	130,1	Épingle à cheveux à droite - début ascension Luzivilly - D237				
	78,6	57,9	passage 2 sur la ligne - fin 1er Tour	6		15:57	15:39
	80,5	56,0	Penguilly 3ème classement Animateur		MA 3		
	88,1	48,4	passage 3 sur la ligne - fin 2ème Tour	5		16:12	15:52
	97,6	38,9	passage 4 sur la ligne - meilleur Grimpeur	4	MG 3	16:26	16:06
	107,1	29,4	passage 5 sur la ligne - fin 4ème Tour	3		16:40	16:19
	109,6	26,9	Penguilly 4ème classement Animateur		MA 4		
	116,6	19,9	passage 6 sur la ligne - Meilleur Grimpeur	2	MG 4	16:54	16:33
	135,6	0,9	passage 7 sur la ligne - fin 6ème Tour	1		17:09	17:00
	136,5	0,0	Arrivée passage 8 - fin tour 7	0	Arrivée	17:23	17:13

Gilbert Besnard : 06.75.02.26.97 (Réfèrent Organisation)
 Yvon Harnois : 06.28.36.69.18 (Responsable logistique et restauration)
 Edmond Le Bihan : 06.86.30.10.50 (Membre – Dossiers administratifs)
 Jean Yves Mahoudo : 06.81.26.99.48 (Président d'honneur du VCPL)

Mot du Maire

Bruno Le Bescaut



Après cette trêve liée aux conditions sanitaires qui nous auront conduit à annuler l'édition 2020, Loudéac est très fière d'accueillir de nouveau l'arrivée de l'Estivale Bretonne, épreuve nationale devenue incontournable en Centre Bretagne. Loudéac, véritable terre de vélos, compte de très nombreux passionnés de cyclisme. C'est donc tout naturellement que la Municipalité, main dans la main avec son tissu associatif sportif très riche, réaffirme, au travers de cet événement, son engagement qui lui a valu le label de Ville Active Sportive. Je tiens, cette année encore, à remercier le comité de pilotage loudéacien de l'Estivale Bretonne et tous ses bénévoles qui permettent de faire rayonner Loudéac bien au-delà du territoire centre-breton. Si les consignes sanitaires en cours le permettent, nous vous attendons nombreux pour accueillir les coureurs chaleureusement. Aux participants, organisateurs et partenaires de l'Estivale Bretonne, je tiens à leur partager ma joie de les voir de nouveau rouler sur le boulevard Victor Etienne. Je vous souhaite à tous une superbe journée d'arrivée, en espérant que la vie sportive ait pu reprendre son cours normalement.

Sportivement,
 Bruno Le Bescaut, Maire de Loudéac

INFORMATIONS SUR LA COMMUNE

Loudéac, 7^{ème} ville des Côtes d'Armor (en nombre d'habitants), située au cœur de la région, au croisement des grands itinéraires routiers, occupe une position stratégique :

- à 30 mn de St Brieuc,
- à 45 mn de Vannes et Lorient,
- à 1h de Rennes,
- à 1h30 mn de Quimper
- à 1h45 mn de Brest.

Loudéac présente un juste équilibre entre urbanité et ruralité, entre développement économique et environnement, entre zones d'activités et quartiers résidentiels :

- 10 134 habitants ;
- plus de 7 300 emplois dont 89 % d'emplois salariés ;
- superficie de 8 024 ha ;
- 2 500 ha de forêt (31 % du territoire communal) ;
- Zone agglomérée (centre-ville + zones d'activités) : 2 000 ha (25 % du territoire communal) ;
- 4 152 logements dont 2 803 maisons et résidences principales ainsi que 520 logements sociaux.

Attachée à la qualité de son cadre de vie, Loudéac, ville fleurie, offre un environnement calme et agréable tout en préservant son patrimoine. Les Loudéaciens jouissent d'un cadre de vie privilégié où le point fort reste la tranquillité.

À la lisière de la forêt, à proximité du centre-ville, le site d'Aquarev offre un aménagement idéal et de grands espaces verdoyants pour les sportifs, les promeneurs, les enfants et les touristes.

Des événements rythment la vie de Loudéac : la saison culturelle, le Printemps des livres, les courses hippiques, le festival Mini-Mômes & Maxi-Mômes, les Mercredis d'Loudia, les représentations de la Passion, la fête du cheval...

OPERATIONS DE DEPART

9h30 à 10h30 : Permanence.

11h00 : Réunion des membres du Comité d'Organisation et des arbitres à la Salle Lycée St Joseph.

12h45 à 13h45 : Signature et présentation des équipes au podium ligne d'arrivée à Loudéac.

13h30 : Mise en place des voitures officielles

13h45 : Appel des coureurs

14h00 : Départ fictif

14h02 : Départ réel lancé

Circuit « Grande Boucle » : 2 tours de 25,5 kms

Circuit « Petite Boucle » : 12 tours de 7.2 kms

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Pontivy : Kério 56920 Noyal-Pontivy 02.97.79.00.00

Médecin en course : Docteur LE BARS 02.96.70.04.59

L'ambulance : Protection civile de Plémet Isabelle BEDEL 06.61.02.22.10
protection.civile.plemet@gmail.com

Service de secours : Pompier de Loudéac (caserne sur le circuit) 18

PARKINGS AU DEPART DE LOUDEAC

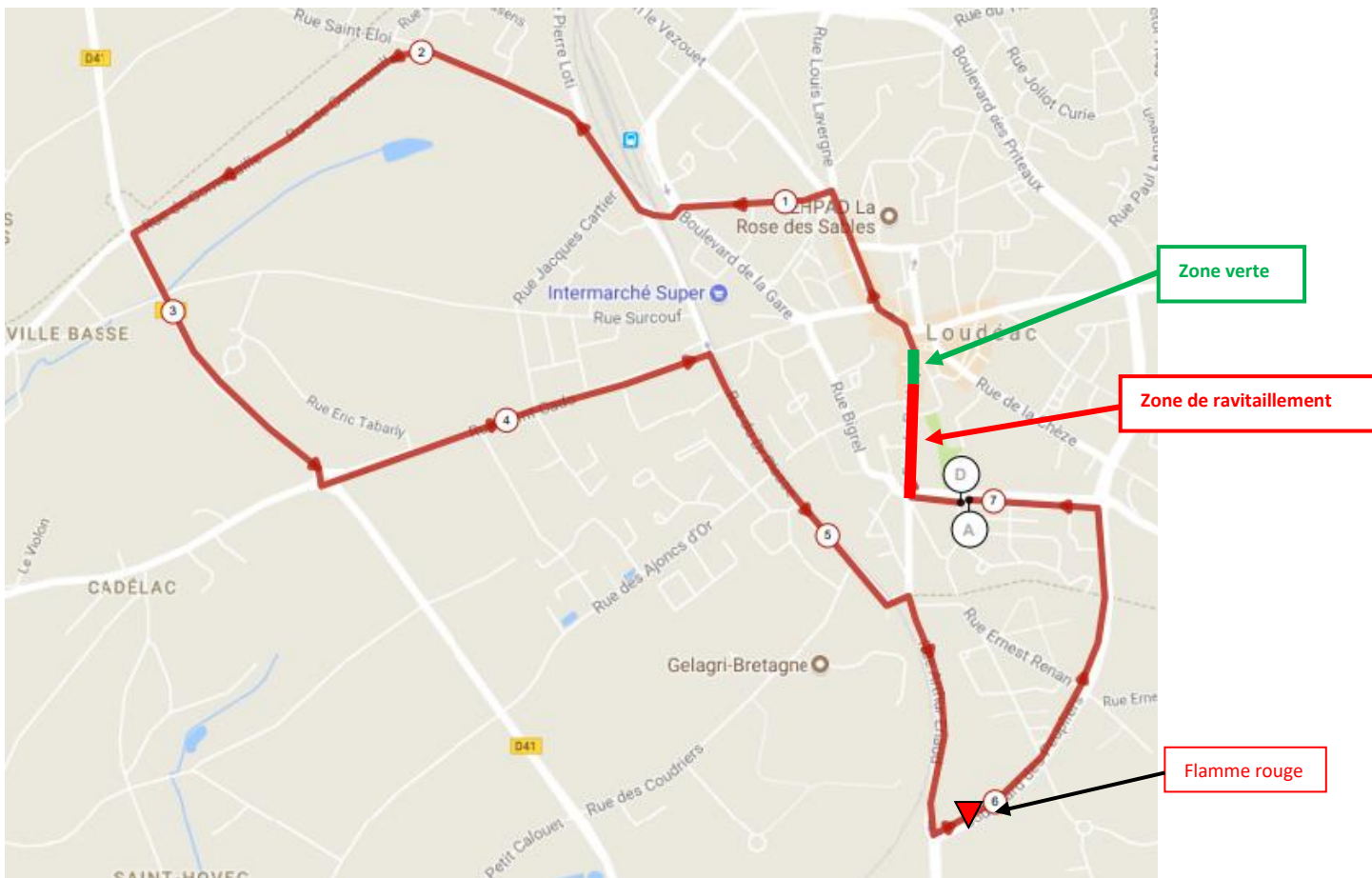
Parking organisation : Lycée Saint Joseph.

Parking équipes : Lycée Saint Joseph

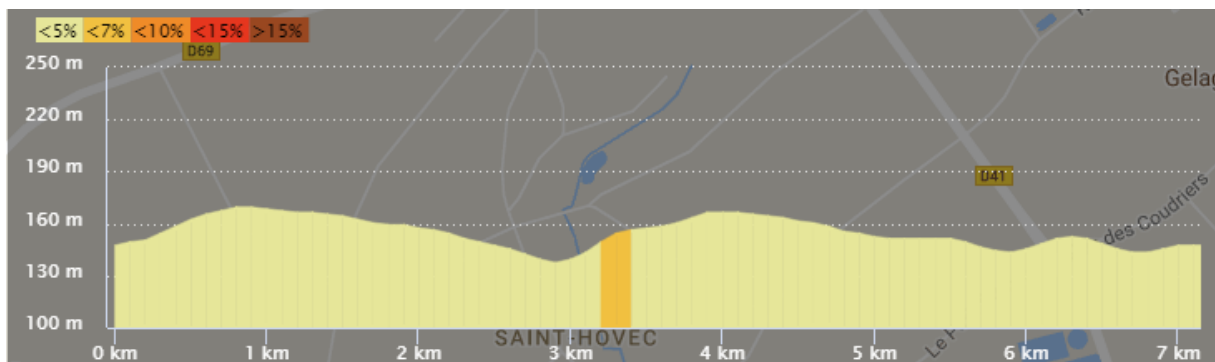
CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des locaux du Lycée Saint Joseph

CIRCUIT « PETITE BOUCLE » LOUDEAC



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT « PETITE BOUCLE »



ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Une zone de ravitaillement est mise en place entre le Rond Point situé après la ligne d'arrivée et l'Eglise. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours.

Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Les véhicules devront prendre la dérivation à droite à 150m de la ligne d'arrivée

L'ITINERAIRE

Estivale Bretonne 2021 -- Etape 4 – LOUDEAC – LOUDEAC							
Kilométrage			Départ fictif : 14h00 – Devant le Cinéma Départ réel : 14h02 – Devant le restaurant « Le Cornouaille »	Tours de circuit restants	classements	Horaire course	
INDICATIONS	Kms Parcours	Kms à Parcourir				40 km/h	42km/h
			Départ fictif cinema			14:00	14:00
			Rond-point à droite - Rue de Pontivy			14:00	14:00
			A l'église à gauche - Rue de Cadéac			14:00	14:00
			1 ^{ère} à droite - Rue de Moncontour			14:00	14:00
			Rond-point 3 ^{ème} sortie - Rue Pasteur			14:01	14:01
			Rond-point 2 ^{ème} sortie tout droit - Rue de Cornouaille			14:01	14:01
	0	135,50	Départ réel devant restaurant LE CORNOUAILLE - Tout droit			14:02	14:01
RD41	1,30	134,20	Croisement - Tout droit			14:03	14:02
RD41	3	132,5	Rond-point 3 ^{ème} sortie - Passage pont			14:06	14:05
	6,20	129,30	Mairie Trévé			14:10	14:09
	10,80	124,70	Entrée St Caradec - Intersection tout droit			14:17	14:15
C1	11,50	124	Après garage Citroën à gauche - Direction Hémonstoir			14:18	14:16
C1	13,70	121,80	Saint Marcel		MG 1	14:21	14:19
C1	15	120,50	Hémonstoir			14:23	14:21
	15,30	120,20	A droite			14:23	14:21
D69	15,40	120,10	A gauche - Direction Loudéac			14:24	14:22
	20,20	115,30	Rond Point 2 ^{ème} Sortie – Tout droit Rue Saint Cado			14:30	14:28
	21,20	114,30	Intersection à droite – Rue du Docteur Presse			14:32	14:29
	22	113,50	Croisement après voie ferré – A droite rue Arthur Enaud			14:33	14:31
Voie de gauche	22,50	113	Rond-point par la gauche - Bd des peupliers			14:34	14:31
	23,50	112	Rond-point Renault / Peugeot - A gauche			14:35	14:33
	23,90	11,60	1^{er} passage sur la ligne (grande boucle) - Devant cinéma		MA 1	14:36	14:33
RD41	30,50	105	Entrée Trévé		MG 2	14:45	14:42
	39	96,50	Saint Marcel		MG 3	14:57	14:54
	49,10	86,40	2^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	12	MA 2	15:12	15:07
	49,20	86,30	Rond-point à droite - Rue de Pontivy			15:12	15:08
	49,50	86	A l'église à gauche - Rue de Cadéac			15:12	15:08
	49,70	85,80	1 ^{ère} à droite - Rue de Moncontour			15:13	15:08
	50	85,50	Rond-point 3 ^{ème} sortie - Rue Pasteur			15:14	15:09
	50,40	85,10	Rond-point 2 ^{ème} sortie tout droit - rue de Cornouaille			15:14	15:09
	50,43	85,07	Passage à niveau - Direction Loudéac			15:14	15:09
	51,90	83,60	A gauche – D41 - Rue Marcel Nogues			15:16	15:11
	52,06	83,44	Intersection tout droit			15:16	15:11
	52,70	82,80	Rond Point 3 ^{ème} Sortie – Rue Saint Cado			15:17	15:12
	53,70	81,80	Intersection à Droite – Rue du Dr Plesse			15:19	15:14
	54,50	81	Croisement après voir ferré – A droite rue Artur Enaud			15:20	15:16
Voie de gauche	55	80,50	Rond-point par la gauche - Bd des peupliers			15:21	15:16
	56	79,50	Rond-point Renault / Peugeot - A gauche			15:23	15:18
	56,30	79,20	3 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	11		15:23	15:18
	63,50	72	4 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	10		15:34	15:28
	70,70	64,80	5 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	9		15:44	15:38
	77,90	57,60	6^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	8	MA 3	15:54	15:48
	85,10	50,40	7 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	7		16:04	15:58
	92,30	43,20	8 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	6		16:14	16:07
	99,50	36	9 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	5		16:24	16:17
	106,50	29	10 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	4		16:35	16:27
	113,90	21,60	11 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	3		16:45	16:37
	121,10	14,40	12 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	2		16:55	16:47
	128,30	7,20	13 ^{ème} passage sur la ligne - Devant cinéma	1		17:06	16:56
	135,50	0	ARRIVEE - Devant cinéma			17:16	17:06

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 : Organisation

La 5^{ème} édition de « L'Estivale Bretonne » est organisée par le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne (COEB) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Elle se déroule du vendredi 6 au lundi 9 août 2021 et comprend 4 étapes. L'Estivale Bretonne est inscrite au calendrier fédéral FFC (2.12.1).

ARTICLE 2 : Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes Continentales Françaises, Nationale 1, Nationale 2, Nationale 3, Sélections Nationales, Sélections Départementales, Equipes étrangères (Club) limitées à 6 coureurs maximum et à 4 coureurs minimum.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

L'organisation se réserve le droit de conserver le chèque caution en cas de non-respect du contrat liant l'organisateur et les équipes (règles de participation, plaques de cadre et dossards non restitués ou détériorés).

ARTICLE 3 : Permanence

La permanence d'accueil se tient le jeudi 5 août de 18h00 à 19h00 sur le site d'hébergement pour les équipes logées présentes.

La permanence sera également ouverte le vendredi 6 août de 11h15 à 12h15 à l'Espace 2000 à Grand-Champ.

Le retrait des dossards et la vérification des licences se feront par les responsables d'équipes licenciés aux lieux et horaires ci-dessus.

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 12h15 le vendredi 6 août à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 4 : Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de 157.550 MHz.

ARTICLE 5 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par le VS SCAER, L'UC BRIOCHINE et le VCP LOUDEAC. Le service est assuré au moyen de trois voitures techniques.

ARTICLE 6 : Ravitaillement

Conformément à l'article 2.3.24 du règlement FFC, tout ravitaillement sera interdit dans les ascensions, les descentes ainsi que dans les 30 premiers et 20 derniers kilomètres.

Par mesure de sécurité, il sera demandé au soigneurs ou ravitailleurs des équipes de rester sur le côté droit de la chaussée et de ne pas s'avancer de plus d'1 mètre sur la voie de circulation.

Le collège des arbitres peut réduire la distance de 30 kilomètres visée ci-dessus suivant la catégorie de l'épreuve, les conditions atmosphériques, le profil et la longueur de l'épreuve. Cette décision sera communiquée avant le départ de l'étape.

ARTICLE 7 : Classement général individuel au temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 4 étapes.

Le leader du classement général individuel au temps porte le Maillot Jaune

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE – POHER COMMUNAUTE - COZIGOU - CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE – PEUGEOT CARHAIX - COUVERTURE BARDAGE YVON LOSSOUARN – TECNOGLOBE LA HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DU DEUX ROUES.

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex aequo au classement général individuel au temps final, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, à la place obtenue lors de la dernière étape disputée.

Les prix du classement général individuel sont :
(Prix versés par la FFC)

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	TOTAL
1 ^{ère} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
2 ^{ème} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
3 ^{ème} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
4 ^{ème} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
Classement Général	492€	366€	292€	244€	196€	170€	134€	110€	74€	48€	42€	40€	36€	34€	30€	28€	28€	28€	24€	24€	2440€

ARTICLE 8 : Classement « Meilleur Animateur »

Un classement « Meilleur Animateur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes,

Il est attribué à chaque classement : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement « Meilleur Animateur » porte le Maillot Blanc à Pois Verts.

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE - GROUPAMA - COUVERTURE BARDAGE YVON LOSSOUARN - VERANDA RIDEAU – LES CONSTRUCTIONS DU KREIZ BREIZH – PHISALE GRAPHIC – LE NOUY TRANSPORTS.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général final « Meilleur Animateur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Animateur »;
- 2°) classement général final au temps.

Les prix attribués au classement animateur sont :

(Prix versés par l'organisateur (Nicole) à l'issue de l'épreuve – Podium protocolaire à Loudéac)

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	UN GPS	60 €	50 €	30 €	20 €

Total des prix du « Meilleur Animateur » Un GPS BRYTON d'une valeur de 190€ plus 160 € de prix

ARTICLE 9 : Classement du « Meilleur Grimpeur »

Un classement « Meilleur Grimpeur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes,

Il est attribué les points suivants dans chacune des côtes : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement du « Meilleur Grimpeur » porte le maillot blanc à têtes de bœufs.

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE - MINEC VIANDES - MAGASINS U – LA PLANTATION DISCOTHEQUE.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Grimpeur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Grimpeur »;
- 2°) classement général final au temps.

Les prix attribués au classement grimpeur sont :

(Prix versés par l'organisateur (Nicole) à l'issue de l'épreuve – Podium protocolaire à Loudéac)

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	UN GPS	60 €	50 €	30 €	20 €

Total des prix du « Meilleur Grimpeur » Un GPS BRYTON d'une valeur de 190€ plus 160 € de prix

ARTICLE 10 : Classement du « Meilleur Jeune »

Le classement du « Meilleur Jeune » est réservé aux coureurs de la catégorie ESPOIR (19 – 20 – 21 – 22 ans dans l'année).

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le leader du classement du « Meilleur Jeune » porte le maillot Rouge.

Maillot parrainé par REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR - VILLE DE LOUDEAC - VITAL CONCEPT – TOP GARAGE SOULABAILLE - CREDIT AGRICOLE – LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE - BRYTON.

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Jeune », il est fait application du critère suivant :

- 1°) Addition des places obtenues à chaque étape ;
- 2°) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

Les prix attribués au classement jeune sont :

(Prix versés par l'organisateur (Nicole) à l'issue de l'épreuve – Podium protocolaire à Loudéac)

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	UN GPS	60 €	50 €	30 €	20 €

Total des prix du « meilleur Jeune » Un GPS BRYTON d'une valeur de 190€ plus 160 € de prix

ARTICLE 11 : Classement par équipes

Conformément à l'article 2.6.14 du règlement FFC, le classement par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par le nombre de premières places dans le classement par équipes du jour. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour et ainsi de suite. S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel au temps.

Parrainé par **TECNOGLOBE, LA HAUTE TECHNOLOGIE POUR LE DEUX ROUES – BRYTON et NORET (Casquettes brodées).**

Les prix attribués au classement par équipe à l'issue de l'épreuve sont :
(Prix versés par l'organisateur (Nicole) à l'issue de l'épreuve – Podium protocolaire à Loudéac)

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
Prix	6 GPS	135 €	105 €	55 €	45 €	35 €	30 €	25 €	22 €	18 €

Total des prix du classement général par équipe final SIX GPS BRYTON (Valeur unitaire 190€) plus 470 € de prix

ARTICLE 12 : Classement du « Meilleur Breton »

Le classement du « Meilleur Breton » est réservé aux coureurs licenciés dans un des clubs bretons appartenant aux CD22, CD29, CD35 et CD56. Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des Bretons. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des Bretons.

Le leader du classement du « Meilleur Breton » porte le maillot Noir et Blanc à Hermine.

Maillot parrainé par **REGION BRETAGNE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN – GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION – VILLE DE GRAND-CHAMP – PHISALE GRAPHIC – LE NOUY TRANSPORTS – INTERMARCHE GRAND-CHAMP.**

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Breton », il est fait application du critère suivant :

- 1°) Addition des places obtenues à chaque étape ;
- 2°) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

Les prix attribués au classement Breton sont :
(Prix versés par l'organisateur (Nicole) à l'issue de l'épreuve – Podium protocolaire à Loudéac)

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	UN GPS	80 €	50 €	20 €	10 €

Total des prix du « Meilleur Breton » UN GPS BRYTON d'une valeur de 190€ plus 160 € de prix

ARTICLE 13 : Prix

Le montant total des prix de la 5^{ème} ESTIVALE BRETONNE est de :

- classement général individuel au temps 7320 €
- classement du meilleur animateur 350 €
- classement du meilleur grimpeur 350 €
- classement du meilleur jeune 320 €
- classement de la meilleure équipe 1610 €
- classement du meilleur Breton 350 €

MONTANT TOTAL DES PRIX 10030 €

Les prix des classements annexes non retirés au podium après l'arrivée à Loudéac resteront acquis à l'organisation.

ARTICLE 14 : Délais d'élimination

Les délais d'élimination sont de : Etapes 1 – 2 – 4 : **10%**
Etape 3 : **12%**

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve. L'arrivée de la 3^{ème} étape est une arrivée au sommet. La règle des 3 derniers kms ne s'applique pas.

ARTICLE 15 : Port des maillots de leader

DANS CHAQUE CLASSEMENT LES PRIX SONT CUMULABLES MAIS PAS LES MAILLOTS.

Si dans un classement un coureur s'est déjà vu remettre un maillot, c'est le second ou le 3e, ou le 4e... Qui le portera dès le protocole et bien sûr, le lendemain. IDEM pour le protocole final. Cependant, tous les leaders de classements généraux recevront un maillot distinctif s'ils ne l'ont pas encore obtenu. Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

ARTICLE 16 : Lutte contre le dopage - Contrôle antidopage

Le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'AFLD par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans les lieux définis par l'organisation

ARTICLE 17 : Protocole – Interviews

Le protocole se déroulera selon l'organisation suivante :

- 1 – Remise des maillots de leader par les partenaires
- 2 – Présentation du vainqueur et des 5 leaders avec les maillots (Communication - Presse)
- 3 – Interview, remise des bouquets et trophées par les élus et partenaires
- 4 – Photo générale du podium

Lors du protocole, pour une raison de simplicité, et de rapidité, le coureur cumulant des places de leader se verra remettre les maillots correspondants. En cas de cumul, le second du classement portera le maillot de leader des différents classements sur l'étape suivante. Au départ des étapes 2, 3 et 4, les cinq porteurs de maillots de leaders seront présentés au public à l'avant du peloton.

L'ordre de priorité des maillots est établi comme suit :

- Maillot de leader du classement général individuel au temps
- Maillot de leader du classement du meilleur jeune
- Maillot de leader du classement du meilleur grimpeur
- Maillot de leader du classement du meilleur animateur
- Maillot de leader du classement du meilleur Breton

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :**

- le vainqueur de l'étape ;
- le leader du classement général individuel ;
- le leader du classement du meilleur jeune réel ou par procuration.
- le leader du classement du meilleur grimpeur réel ou par procuration.
- le leader du classement du meilleur animateur réel ou par procuration.
- le leader du classement du meilleur Breton réel ou par procuration.

Doivent se présenter pour le protocole final **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :**

- . Le vainqueur de la 4^{ème} étape ;
- . Le vainqueur de la 5^{ème} ESTIVALE BRETONNE ;
- . Les 2^{ème} et 3^{ème} du classement général individuel.
- . Le vainqueur du classement du meilleur jeune ;
- . Le vainqueur du classement du meilleur grimpeur ;
- . Le vainqueur du classement du meilleur animateur ;
- . Le vainqueur du classement du meilleur Breton ;
- . L'équipe lauréate du classement général par équipes.

ARTICLE 18 : Pénalités

Les barèmes sont conformes au règlement de la FFC.

ARTICLE 19 : Environnement

L'Organisation met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 20 : Protocole sanitaire

Le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne a mis en place un règlement interne stipulant des règles de mise en place du protocole sanitaire au sein de son épreuve (Permanences, Hébergement, Déplacements, Etapes, ...). Chaque équipe engagée s'engagera en signant ce règlement à respecter A LA LETTRE les préconisations stipulées dans celui-ci dans le cadre du protocole et des mesures sanitaires du moment.

ARTICLE 21 :

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.



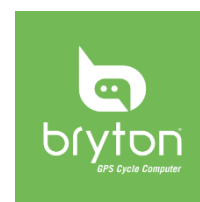
PARTENAIRES

LEADER - Maillot Jaune :



Carhaix

MEILLEUR JEUNE - Maillot Rouge :



MEILLEUR GRIMPEUR - Maillot Blanc à Tête de Bœuf :



MEILLEUR ANIMATEUR - Maillot Blanc à Pois Verts :



MEILLEUR BRETON - Maillot Blanc à Hermines Noires :

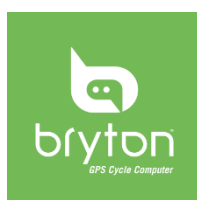


CLASSEMENT PAR EQUIPE :



La haute technologie pour les deux roues

6 GPS BRYTON



Casquettes brodées



HEBERGEMENT - RESTAURATION

Accueil des équipes : Le jeudi 6 août à partir de 15 h au Lycée Diwan de Kerampuilh 29270 Carhaix-Plouguer 02.98.99.36.73.

Personne à contacter à votre arrivée : **Prosper LE MAGADOU – 06.80.51.93.88** ou **Rémy THEPAULT – 07.81.47.37.39**

Les 7 équipes bretonnes seront prises en charge dès le départ de la première étape.

L'organisation rappelle aux équipes qu'elles doivent laisser le lieu d'hébergement dans un bon état de propreté après leur départ et respecter le règlement interne qu'elles ont signé au moment de leur engagement sous réserve de perdre leur caution en totalité ou en partie.

CHAMBRES DES EQUIPES

1. AC Bisontine (N1) – Doubs	Chambres :	9-10-11	(Bâtiment 1 - rdc)
2. Cyclo Club Nogent sur Oise (N1) - Oise	Chambres :	12-13-14-15	(Bâtiment 1 - rdc)
3. Team U Cube 17 (N1) – Charente-Maritime	Chambres :	16-17-18	(Bâtiment 1 - rdc)
4. Bourg en Bresse Ain Cyclisme (N1) – Ain	Chambres :	101-118-119-120	(Bâtiment 1- étage 1)
5. Vélo Club Villefranche Beaujolais (N1) – Rhône	Chambres :	102-103-112-113	(Bâtiment 1- étage 1)
6. Team U Nantes Atlantique (N1) - Loire Atlantique	Chambres :	105-110-111	(Bâtiment 1- étage 1)
7. SCO Dijon Team Matériel-Vélo.com (N1) – Côte d'Or	Chambres :	106-107-108-109	(Bâtiment 1- étage 1)
8. Vendée U - Pays de la Loire (N1) - Vendée	Chambres :	206-207-208-209	(Bâtiment 1- étage 2)
9. Guidon Sprinter Club Blagnac (N1) – Haute Garonne	Chambres :	205-210-211	(Bâtiment 1- étage 2)
10. Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire (N1) - Loire	Chambres :	202-203-212-213	(Bâtiment 1- étage 2)
11. Laval Cyclisme 53 (N1) – Mayenne	Chambres :	201-219-220	(Bâtiment 1- étage 2)
12. Guidon Chalettois (N1) – Loiret	Chambres :	214-215-216	(Bâtiment 1- étage 2)
13. VC Pays de Loudéac (N1) - Côtes d'Armor	Chambres :	102-103-104-105	(Bâtiment 5- étage 1)
14. La Crêpe de Brocéliande Bodemer Auto (Club) - Morbihan	Chambres :	106-107-108	(Bâtiment 5- étage 1)
15. OC Locminé WB Fybolia (N1) - Morbihan	Chambres :	112-113-114	(Bâtiment 5- étage 1)
16. Sojasun Espoir ACNC (N1) - Ille et Vilaine	Chambres :	118-119-120-121	(Bâtiment 5- étage 1)
17. Dinan Sport Cycling (N1) - Côtes d'Armor	Chambres :	122-123-124-125	(Bâtiment 5- étage 1)
18. Côtes d'Armor Cyclisme Marie Morin (N1) - Côtes d'Armor	Chambres :	126-127-128-129	(Bâtiment 5- étage 1)
19. Urbano Cycling Team – Belgique	Chambres :	201-202-203-204	(Bâtiment 5- étage 2)
20. Wilerploeg Groot Amsterdam – Pays Bas	Chambres :	205-206-207-208	(Bâtiment 5- étage 2)
21. EFC – L&R - Vulsteke Trui – Belgique	Chambres :	209-210-211-212	(Bâtiment 5- étage 2)
22. Sensa KvK Cycling Team – Pays Bas	Chambres :	213-214-215	(Bâtiment 5- étage 2)
23. Dunkerque Grand Littoral Cofidis (N1) - Nord	Chambres :	216-217-218	(Bâtiment 5- étage 2)
24. Occitane Cyclisme Formation (N1) – Tarn	Chambres :	220-221-222	(Bâtiment 5- étage 2)
25. Océane Top 16 (N1) – Charente	Chambres :	223-224-225	(Bâtiment 5- étage 2)
26. CC Etupes Le Doubs, Pays de Montbeliard (N1) – Doubs	Chambres :	226-227-228-229	(Bâtiment 5- étage 2)

CHAMBRES DES ARBITRES

Président de Jury :	Ludovic JOUAN	Chambre :	1	(Bâtiment 1 - RDC)
Arbitre Titulaire 1 :	Damien QUILLIVIC	Chambre :	2	(Bâtiment 1 - RDC)
Arbitre Titulaire 2 :	Yanick LEFEBVRE	Chambre :	3	(Bâtiment 1 - RDC)
Juge à l'arrivée :		Chambre :	4	(Bâtiment 1 - RDC)
Chronométrateur 1 :	Régine LE TRAOU	Chambre :	5	(Bâtiment 1 - RDC)
Chronométrateur 2 :	Alain LE HIR	Chambre :	6	(Bâtiment 1 - RDC)
Arbitre Moto 1 :	Quentin PICOUAYS	Chambre :	7	(Bâtiment 1 - RDC)
Arbitre Moto 2 :	Amélie LORIC	Chambre :	8	(Bâtiment 1 - RDC)

CHAMBRES ORGANISATION

Motards : 114 (4) 115 (4) 116 (2) Bâtiment 1 étage 1 / Speaker : 115 Bâtiment 5 étage 1 / Ardoisière : 117 Bâtiment 1 étage 1 / Organisation : 116 (3) 117 (3) Bâtiment 5 étage 1 et 217 (3) Bâtiment 1 étage 2 / 104 (4) Bâtiment 1 étage 1

Chambres « joker » : 204 (4) 218 (3) Bâtiment 1 étage 2 /

109 - 110 - 111 Bâtiment 5 étage 1 / 219 (4) Bâtiment 5 étage 2

HORAIRES DES REPAS

Le repas du vendredi midi pour les équipes bretonnes n'est pas prévu.

Jeudi 06 août : Diner : De 19h00 à 20h00.

Vendredi 07 août : Déjeuner de 8h00 à 9h00 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec Pâtes ...).
Diner : De 19h30 à 21h30.

Samedi 8 août : Déjeuner de 8h00 à 9h00 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec Pâtes ...).
Diner : De 19h00 à 20h30.

Dimanche 9 août : Déjeuner de 8h00 à 9h00 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec Pâtes ...).
Diner : De 19h00 à 20h30.

Lundi 10 août : Déjeuner de 8h00 à 9h00 (Classique) et 9h30 à 11h00 (Déjeuner coureurs avec Pâtes ...).

HÔPITAUX

Etape 1 : Centre Hospitalier de Vannes – 20 Boulevard Grl Maurice Guillaudot – 56000 VANNES – 02.97.01.41.41

Etape 2 : Centre Hospitalier de Carhaix – Rue du Docteur Menguy – 29270 CARHAIX – 02.98.99.20.72

Etape 3 : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix – 15 Rue de Kersaint Gilly – 29600 MORLAIX – 02.98.62.61.60

Etape 4 : Centre Hospitalier de Pontivy – Kério – 56920 NOYAL PONTIVY – 02.97.79.00.00

PALMARES

Edition	Vainqueur	Second	Troisième	Jeune	Grimpeur	Animateur	Breton	Equipe
2016	David Gaudu 5h58'58''	Rémy Rochas 5h59'00''	Samuel Plouhinec 5h59'13''	David Gaudu	Samuel Plouhinec		David Gaudu	Sojasun Espoirs
2017	Fabien Schmidt 12h35'17''	Alan Riou 12h35'45	Taruia Krainer 12h37'47''	Alan Riou	David Rivière	Anthony Jullien	Fabien Schmidt	Team Pays de Dinan
2018	Maxime Jarnet 12h26'45	Thibault Férasse 12h26'57''	Kévin Besson 12h28'06''	Maxime Jarnet	Thibault Férasse	Alexandre Billon	Maxime Chevalier	Chambéry Cyclisme Formation
2019	Julien Guay 12h49'22''	Matthieu Jeannes 12h49'31''	Jelle Mannaerts 12h49'33''	Louis Barre	Gijs Leemreize	Kenneth Caethoven	Julien Guay	Team U Nantes Atlantique
2020	Pas d'édition							
2021								

ANIMATION ET RADIO-ESTIVALE



Damien MARTIN



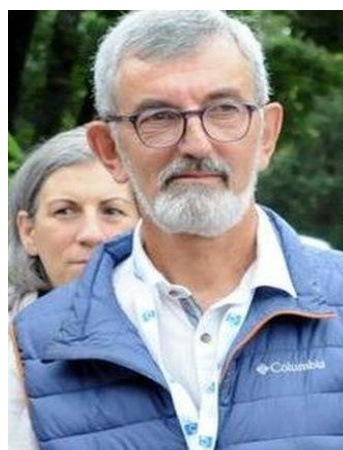
Eric LE BALCH



Antoine MICHELIN



Philippe LE MAIRE



Jean Yves LE PORHO



Pierre THOMAS

DANS LE RETRO DE L'ESTIVALE BRETONNE



2016

David GAUDU ouvre le palmarès



2017

La première en 4 étapes

2018

Jarnet devant Férasse et Besson

2019

La fête Loudécienne

